

Mise en œuvre de l'accord du 31 décembre : et si Badibanga s'inspirait de Matata...

PAGE 3

N° 6918 du mardi 10 janvier 2017

Prix : 2500 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Sommaire

La Une

Difficile partage du pouvoir à Kinshasa

PAGE 3

Politique

Accord du 31 décembre 2016 : Konde Vila ki Kanda plaide pour la décrispation politique

PAGE 4

Économie

Le franc congolais continue à se déprécier malgré les efforts de la BCC

PAGE 6

Faits divers

La police perturbe la conférence de presse des avocats de Franck Diongo

PAGE 8

Dernière heure

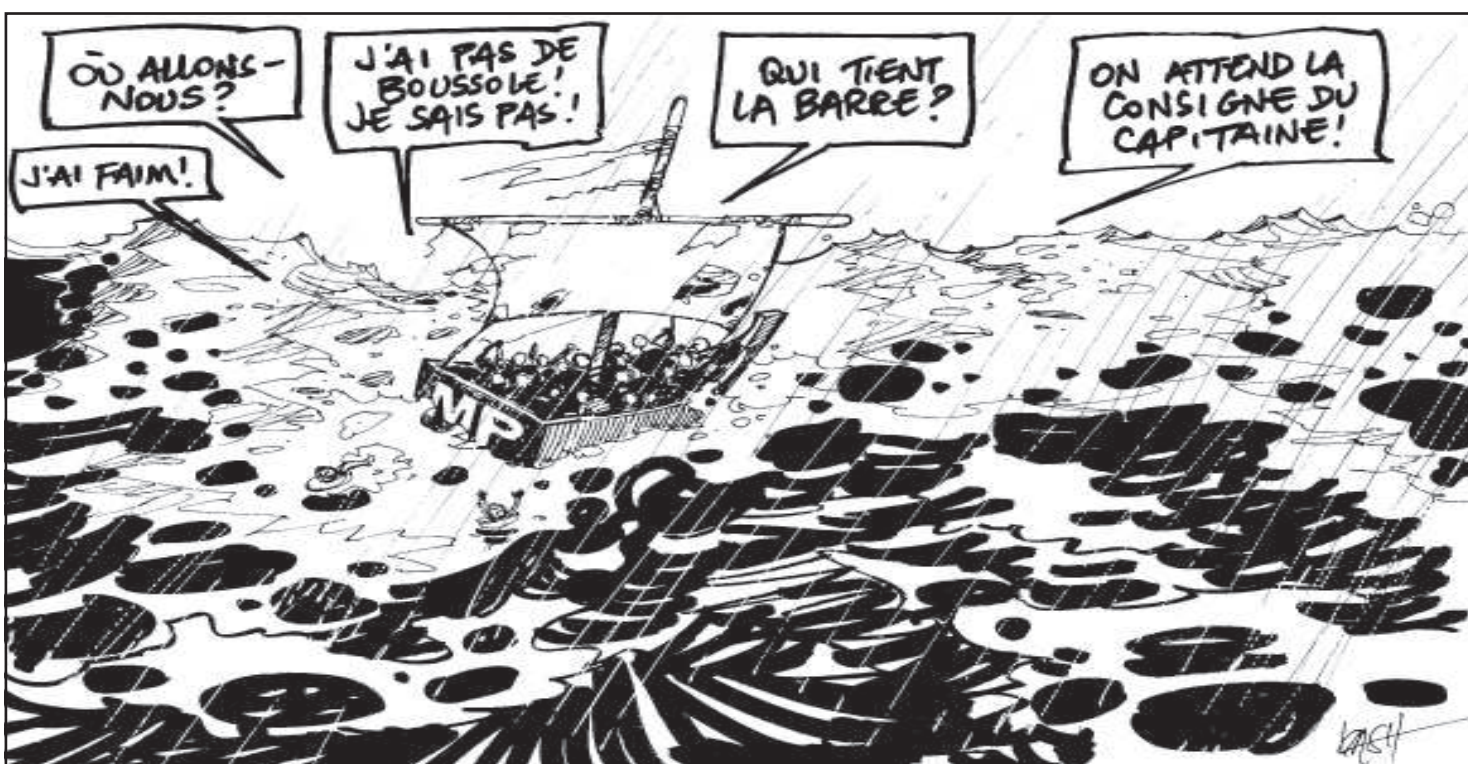
Primature : le Rassemblement évite le piège de la division

PAGE 16

L'onde de choc de l'Accord du 31 décembre

La MP au bord de l'éclatement

P. 2



À haute voix

La voirie en question

LE POTENTIEL

Dans quel état se trouverait la voirie de Kinshasa si les ministères, national et provincial, en charge du secteur disposaient des financements dédiés justement à la
(Suite à la page 2)

Le Front pour le respect de la Constitution dénonce les méthodes cavalières d'Ève Bazaiba

PAGE 5

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

La RDC est
un patrimoine
commun à tous
les Congolais

A haute voix

La voirie en question

(Suite de la page 1)

réhabilitation des principales artères de la ville? Les Kinois trouveraient-ils un alibi pour dénoncer les actions en trompe-l'œil de l'Office des voiries et drainage (OVD)?

Ces questions, c'est principalement la population qui se les pose. En face, elle ne trouve pas d'interlocuteur. Pour se dédouaner, le gouverneur de la ville se réfugie derrière le gouvernement central. A tort ou à raison, il lui fait endosser la responsabilité de la décrépitude des artères de la capitale, l'accusant de traîner les pieds pour «rétrocéder» aux entités décentralisées leur part de revenus collectés localement au titre d'impôts, taxes et redevances diverses.

Dire que l'Hôtel de ville et le gouvernement central ont démissionné sur ce sujet n'est pas un crime de lèse-majesté. Encore moins de la diffamation. Que la presse dénonce la passivité des gouvernants ne devrait pas être assimilé à de l'intox.

Que les inconditionnels de la médiocrité et de la médiocratie prennent de la hauteur. Ils sont invités à faire un tour, notamment à la Gombe, quartier administratif et des affaires : ils seront bien déçus. Car l'état déplorable des artères et des avenues les dissuadera de poursuivre la ballade à travers les communes. A moins de vouloir s'embarquer pour longtemps ou de méchamment casser les amortisseurs de leurs 4x4.

L'image de Kinshasa, capitale de la RDC, devrait devenir le souci des gouvernants et des gouvernés. Préserver cette image par rapport aux autres capitales africaines passe essentiellement par la praticabilité des routes et la maintenance des ouvrages de drainage. En cas de défaillance des autorités, comme c'est le cas, une presse responsable se doit de les rappeler à l'ordre.

L'onde de choc de l'Accord du 31 décembre

La MP au bord de l'éclatement

L'Accord politique du 31 décembre 2016 a eu l'effet d'un tsunami. Si le Rassemblement a tenu le coup, ce n'est pas le cas dans la Majorité présidentielle (MP) où des fissures sont déjà perceptibles. Le chef de l'Etat, s'étant engagé à ne pas se représenter au terme de la transition, la guerre des dauphins s'annonce àpre. En lançant lundi, à Kinshasa la Centrale électorale, la MP s'adonne à un exercice périlleux dans lequel sont mis en jeu l'avenir et l'unité de la famille politique du chef de l'Etat.

LE POTENTIEL

Le 31 décembre 2016, signataires et non-signataires de l'accord politique du 18 octobre 2016 parvenaient, avec l'accompagnement de la Cenco (Conférence épiscopale nationale du Congo), à la signature d'un compromis garantissant une gestion collégiale de la transition pour des élections apaisées. Dans l'accord, les parties signataires ont convenu de confier la direction du gouvernement au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, regroupement politique qui s'est formé en août 2016 à Genvall (Belgique) autour d'Etienne Tshisekedi. Il en est de même du Conseil national de suivi de l'Accord censé faire office d'autorité de la transition.

LE RASSEMBLEMENT SE RELEVE, LA MP PATAUGE

Pour nombre d'analystes, confier le poste de Premier ministre paraissait comme un piège tendu au Rassemblement pour sa désintégration. Réparti entre cinq composantes, dont la locomotive l'UDPS, la Dynamique de l'Opposition, le G7, l'Alternance pour la démocratie et la Coalition des Alliés du président Tshisekedi, certains craignaient que le Rassemblement ne s'enferme dans une querelle interminable autour du choix du candidat Premier ministre à proposer au chef de l'Etat, pour nomination. Curieusement, le Rassemblement a

conjuré ce vieux démon.

Dans ses rangs, aucune fissure n'est signalée, à ce jour. La question du choix de Premier ministre n'a pas fait bouger les lignes. Le Rassemblement continue à garder la ligne qu'il s'est tracée depuis Genvall en août 2016. Le G7 s'est clairement prononcé sur le sujet. Selon ce regroupement politique, le choix du Premier ministre est de la compétence de l'UDPS. D'autres regroupements politiques ont embouché la même trompette. Tous se sont remis au « pouvoir discrétionnaire » d'Etienne Tshisekedi, président du Comité des sages du Rassemblement dans le choix du Premier ministre. Voilà qui rabat le caquet aux prophètes de malheur qui pensaient que l'ouragan allait emporter les fondements du Rassemblement.

Par contre, des signes visibles de frustrations remontent à la surface au jour le jour dans la MP. Depuis la nomination de Samy Badibanga au poste de Premier ministre, suivie de la promulgation, le 18 décembre 2016, de son gouvernement, la MP traverse une période de crise latente. Ça bouillonne dans tous les sens. En cause : la gestion des ambitions et surtout l'assurance d'un avenir politique radieux. Cela se caractérise par des sons discordants sur l'appréhension de l'accord du 31 décembre 2016.

Alors que les ténors de la MP ont signé ce document, d'autres membres s'évertuent

à le torpiller, se refusant de céder aux dispositions qui s'imposent à toutes les parties signataires. Pince sans rire, certains sont allés jusqu'à vouloir introduire une requête en annulation de cet accord auprès de la Cour constitutionnelle ! Et dire que cela rentre en contradiction avec la position du chef de l'Etat qui a adhéré à cet Accord salué par toute la communauté internationale.

A LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SOUFFLE

L'hypothèse d'un troisième mandat du chef de l'Etat, Joseph Kabila, ayant été écarté dans l'Accord du 31 décembre 2016, la MP est à la recherche d'une nouvelle âme. Bref, d'une nouvelle identité. Comment y parvenir, sans l'ombre de Kabila ? C'est le grand dilemme auquel sont confrontés les ténors de la Majorité.

Dans un premier temps, ses stratèges ont imaginé la création d'une Centrale électorale. Cette structure a été officiellement lancée hier lundi au Pullman Grand Hôtel Kinshasa. En attendant la nomination de ses principaux animateurs, Aubin Minaku en a fixé le cadre en déclarant sur son compte twitter que la Centrale est créée « en perspective des élections à venir ».

« La Majorité présidentielle alignera des candidats à tous les niveaux », a renchéri Minaku tout en se gardant de se prononcer sur l'hypothèse d'une candidature de Joseph Kabila à la prochaine présidentielle. Et, bottant en touche, il a laissé entendre : « Ce n'est ni le moment ni le contexte ».

Le lancement de la fameuse Centrale électorale est cette face révélée de l'iceberg qui confirme le climat de mé-

fiance qui règne désormais au sein de la MP. Par peur de voir la bergerie se vider de son troupeau, la MP tente de rassurer ses membres en leur garantissant un avenir politique sous sa protection. Une initiative qui est loin de rassurer tout le monde.

La disqualification de son autorité morale de la prochaine course présidentielle serait l'une des causes de l'agitation constatée actuellement au sein de la MP. Certains membres estiment que le temps est venu de s'émanciper. C'est le cas notamment des partis politiques qui ont choisi de quitter le bateau MP avant qu'il ne chavire : « Congo Notre beau pays », « FSIR » (Front social des indépendants républicains), « Panadi » (Parti des nationalistes pour le développement intégral), etc.

Quand bien même ce ne serait pas le cas de figure des partis du G7 qui n'avaient pas hésité à étaler au grand jour leur contradiction avec la direction politique de la MP, l'on ne serait pas très loin de pareil scénario. D'autres, indécis, n'attendent que la mise en place du gouvernement selon l'Accord du 31 décembre 2016 pour redéfinir leur rapport avec la MP.

La famille politique du chef de l'Etat traverse une zone de très fortes turbulences. Dans le cockpit, le pilote tient encore la manette. Mais, pour combien de temps encore ? Bien des membres pensent que le moment est venu de se lancer dans l'apprentissage d'une vie politique, loin de l'ombre permanente de Kabila. L'hypothèse d'une implosion en plein vol devient de plus en plus évidente.

Dans son édition de cette semaine (voir encadré), le magazine Jeune Afrique se faufille dans les méandres de la MP.

Ils sortent du bois

Maintenant que le président Kabila semble accepter l'idée de passer la main à la fin de l'année, beaucoup dans son camp se verraient bien prendre sa place.

Chercherait-il enfin une sortie honorable? Au pouvoir depuis seize ans, le président Joseph Kabila, dont le second mandat aurait dû se terminer le 19 décembre 2016, vient de consentir à passer le flambeau « au plus tard en décembre 2017 ». Sur le papier, en tout cas. Et le document signé le 31 décembre lui interdit même de réviser ou de changer la Constitution par voie légale, y compris par référendum.

De nouveaux verrous qui hérissent déjà certains caciques de la Majorité présidentielle (MP). « Comment expliquer qu'à Brazzaville Denis Sassou Nguesso a le droit de

consulter son peuple, mais qu'à Kinshasa, juste en face, nous ne sommes pas en mesure de faire passer le même message!

», tonne Tryphon Kin-Kiey Mulumba. L'initiateur du désormais parti « Kabila Désir » va jusqu'à pointer les ambitieux de la MP, les « Valls, Montebourg et Macron » (en référence aux multiples candidats de la primaire socialiste française) qui se sont précipités dans la course un peu trop tôt selon lui. Sans les nommer, il accuse certains de ses camarades engagés dans la lutte interne pour la succession de n'avoir pas « suffisamment soutenu » l'idée du maintien au pouvoir de Kabila.

ARCANES

Au sein de la famille politique du président, personne n'ose se déclarer candidat pour l'instant, mais beaucoup y pen-

sent. Aubin Minaku, 52 ans, président de l'Assemblée nationale depuis bientôt cinq ans et secrétaire général de la MP, porte bien le costume de « dauphin auto-proclamé », éclipsant au passage Evariste Boshab, son prédécesseur au perchoir.

Mais Matata Ponyo Mapon, 52 ans lui aussi, a également des arguments à faire valoir : il a la confiance du chef de l'Etat - qui l'a maintenu à la tête du gouvernement quatre ans et six mois - et c'est un élève apprécié des institutions de Bretton Woods. Et que dire de Néhémie Mwilanya Wilondja, le « dircab », de plus en plus présent sur le devant de la scène ?

« Ce n'est pas suffisant pour prétendre au statut de dauphin, juge un observateur avisé des arcanes du pouvoir. Beaucoup de lieutenants de

Kabila ne disposent que d'une assise locale au sein de leur tribu, territoire, voire de leur province ». Dans tous les cas, « le moment venu, Kabila choisira une personne à même de le sécuriser », croit savoir un proche du chef de l'Etat.

Visiblement, à 45 ans, le futur sénateur à vie n'a pas encore dit son dernier mot. « S'il a accepté toutes les clauses de l'accord, c'est parce qu'il est convaincu qu'il en sortira gagnant : il a toujours un scénario de rechange », analyse le politologue Bob Kabamba, qui suit de près les tractations en cours en RD Congo.

Traduction : Kabila sait qu'il restera en place tant que l'élection de son successeur n'aura pas lieu. Comme en 2016, le Rais a toujours une carte à jouer.

JEUNE AFRIQUE

Mise en œuvre de l'accord du 31 décembre : et si Badibanga s'inspirait de Matata...

Le 14 novembre 2016, Matata Ponyo Mapon démissionnait pour ouvrir la voie à la mise en œuvre de l'accord politique du 18 octobre 2016. Après l'accord du 31 décembre 2016 qui prévoit la mise en place d'un nouveau gouvernement, Samy Badibanga se soumettra-t-il au même exercice, c'est-à-dire démissionner dans la perspective d'un gouvernement selon l'accord du Centre interdiocésain ?

FAUSTIN K.

A chaque accord, un gouvernement. C'est la règle en République démocratique du Congo. Depuis Sun City en 2002, ce principe régit le jeu politique congolais. Ainsi, tout accord politique, de quelque nature que ce soit, est sanctionné par le partage des responsabilités au sein d'un gouvernement d'ouverture à toutes les parties signataires.

Tout récemment, l'accord du 18 octobre 2016 a produit le gouvernement Badibanga. Celui du 31 décembre 2016, qui a l'avantage d'associer l'aile dure de l'Opposition, devrait, toutes choses restant égales par ailleurs, en produire aussi un autre. A moins d'une exception politiquement justifiable. Ce qui n'est pas évident.

Il y a aura donc un gouvernement issu de l'accord politique du 31 décembre 2006. Mais, avant d'y arriver, comme l'ex-Premier ministre Matata, au lendemain de la signature de l'accord de la cité de l'Union africaine, l'actuel locataire du bâtiment sis au numéro 5, avenue Roi Baudouin, Samy Badibanga, doit démissionner pour libérer le chef de l'Etat de toute pression. Élégance politique oblige. Matata l'a fait en son temps, pourquoi Badibanga ne le ferait-il pas à son tour ?

RAPPEL DES FAITS

Lundi 14 novembre 2016 dans la matinée, le chef de l'Etat reçoit, dans son cabinet de travail, Matata Ponyo qui assumait encore les fonc-

tions de Premier ministre. La rencontre n'a rien d'habituel. Car, au terme de l'entretien, l'on saura finalement que Matata, désormais ex-Premier ministre, avait fait le déplacement du Palais de la nation pour déposer sa démission en tant que chef de l'Exécutif.

Devant la presse, Matata justifiera son geste d'une portée politique inestimable en ces termes : « Je viens d'avoir une séance de travail avec son Excellence M. le président de la République, à sa demande, et au cours de cette séance de travail, j'ai pu déposer ma démission de Premier ministre ainsi que celle de mon gouvernement. Le dépôt de cette démission est pour répondre à l'esprit et à la lettre de l'accord global issu du dialogue initié par son Excellence M. le président de la République. Cet accord global recommandait la formation d'un gouvernement d'union nationale, et cela va logiquement avec la démission du gouvernement existant que j'ai eu la charge de diriger depuis 4-5 ans ».

Ce jour-là, Matata n'est pas le seul à conférer avec le chef de l'Etat. Après lui, ce sera le bureau politique de la Majorité présidentielle (MP). Au sortir de la rencontre, Aubin Minaku, secrétaire général de la MP, en dévoilera le contenu : « Il est temps d'appliquer l'accord (Ndlr : celui du 18 octobre 2016) pour éviter que le sang ne coule ».

C'est dans cet élan que sera nommé, le 17 novembre 2016, Samy Badibanga, transfuge de l'UDPS



Rencontre à la Primature entre l'ex-Premier ministre Matata, et son successeur, Samy Badibanga. (Photo d'archives)

d'Etienne Tshisekedi, au poste de Premier ministre. Un mois après, soit le 18 décembre 2016, à quelques heures de la fin constitutionnelle de mandat du chef de l'Etat, le gouvernement Badibanga, fort de 67 membres, est publié sur les antennes de la télévision nationale.

Comment est-on arrivé là ? En effet, au départ de l'application de l'accord du 18 octobre 2016, il y a eu cette volonté politique manifeste du chef de l'Etat. C'est le chef de l'Etat qui a donc poussé Matata à la démission dans le seul but de faciliter l'application de l'accord de la cité de l'UA. La MP n'est intervenu qu'après pour être informé de la décision. Son bureau n'a interféré aucunement dans la démission de Matata. C'est normal. L'initiative relevait directement du chef de l'Etat.

Autrement dit, la mise en place d'un gouvernement tel que consigné dans l'accord politique du 31 décembre 2016 dépendra aussi de la volonté du chef de l'Etat. La MP, sa fa-

mille politique, peut beau crier, comme toujours, mais il suffit que le chef de l'Etat ordonne pour que tous se remettent dans les rangs.

Quoiqu'il en soit, en toute logique, Samy Badibanga devrait se soumettre, comme Matata, au même supplice, c'est-à-dire démissionner pour laisser la voie libre à la mise en place d'un nouveau gouvernement, suivant les termes convenus au Centre interdiocésain. S'entend-il à ce que le chef de l'Etat se rétracte ? Ce n'est pas évident.

Dans tous les cas, le président Joseph Kabila croit en la pertinence du compromis du 31 décembre 2016. Il l'a fait savoir aux évêques de la Cenco. Car, à ce jour, le chef de l'Etat considère cet accord comme le seul cadre fédérateur pour des élections apaisées, libres et transparentes.

Pour le Premier ministre Samy Badibanga, le vin est tiré. Il ne reste plus qu'à le boire. Ainsi est fait le jeu politique en RDC. A chaque accord, son gouvernement.

Difficile partage du pouvoir à Kinshasa

La nomination du nouveau Premier ministre, du gouvernement, du Conseil national de suivi et les mesures de « décrispation » politique pourraient encore prendre de très longues semaines. La mise en œuvre de l'accord politique de la Saint-Sylvestre pourrait prendre beaucoup trop de temps pour organiser les élections dans les délais, avant décembre 2017.

A peine signé, l'accord politique censé sortir la RDC de la crise politique est déjà malmené. Si la majorité présidentielle (MP) a bien signé le document, en émettant des réserves, c'est du côté de l'opposition que les violons peinent à s'accorder. En cause : le difficile partage du gâteau politique pendant la transition. Le MLC de Jean-Pierre Bemba, signataire du premier accord d'octobre, n'a toujours paraphé le document de décembre.

Sa secrétaire générale, Eve Bazaïba n'a pas apprécié la mainmise du Rassemblement sur les deux postes clés : la présidence du Conseil de suivi et le poste de Premier ministre. D'autant que ces deux fonctions pourraient être occupées par les Tshisekedi père et fils : « Etienne surveillant la bonne exécution de l'accord par le gouvernement du fils ». Un conflit d'in-

térêt embarrassant pour Eve Bazaïba, alors que le MLC n'a visiblement obtenu aucun poste-clé dans le compromis de la Saint-Sylvestre.

LA PRIMATURE TOUJOURS DANS LA BALANCE

La course à la Primature aiguise également tous les appétits. En dehors de Félix Tshisekedi, qui tient la corde pour occuper le poste de Premier ministre, de nombreux caciques du Rassemblement s'y seraient bien vus. Plusieurs noms circulaient ces derniers jours : Valentin Mubake, Katete Katoto (le frère de Moïse Katumbi), Olivier Kamitatu, Freddy Matungulu ou encore Martin Fayulu... Si les candidats ne manquent pas, l'actuel Premier ministre, en poste depuis seulement quelques semaines, traîne des pieds pour démissionner. Samy Badibanga, éphémère chef de gouvernement issu de l'accord mort-né du 18 octobre, refuse toujours de signer le compromis politique du 31 décembre, espérant gagner quelques semaines ou au mieux quelques mois à la tête du gouvernement. La majorité présidentielle défend d'ailleurs cette option, puisque pour Lambert Mende, le porte-parole du gouvernement, « il

n'y a pas d'urgence » pour former le nouvel exécutif, « il faut attendre la session parlementaire ordinaire de mars ».

Au final, c'est bien entendu le président Joseph Kabila qui aura le dernier mot, mais on peut penser que le chef de l'Etat ne doit pas être mécontent du « glissement » et des attermoissements de la mise en œuvre de l'accord... un glissement qui, comme le précédent report de l'élection présidentielle, pourrait lui être favorable, puisque l'accord prévoit que Joseph Kabila reste en fonction jusqu'à l'élection d'un nouveau président.

LA (TROP) LONGUE MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD

Du côté du Rassemblement on se veut rassurant sur la mise en place du nouveau gouvernement : « fin janvier, ce sera terminé », assure-t-on. Concernant la signature du MLC, l'affaire devrait être réglée en début de semaine et le G7 est rentré dans le rang concernant la Primature en acceptant que l'UDPS d'Etienne Tshisekedi « propose le nom du prochain Premier ministre ». Pourtant, la mise en œuvre de l'accord pourrait encore prendre de longues semaines

(ou de longs mois). Après la nomination du nouveau Premier ministre, la taille du gouvernement et le partage des postes feront l'objet d'âpres négociations, puis viendront les membres du Conseil national de suivi à désigner.

Entre-temps, le délicat dossier des prisonniers politiques et des poursuites judiciaires à l'encontre d'opposants devraient également traîner en longueur. Ce sont les évêques de l'Eglise catholique qui seront chargés de la « décrispation » politique, en obtenant la libération d'Eugène Diomi Ndongala et Jean-Claude Muyambo et la fin des poursuites judiciaires contre Moïse Katumbi, actuellement en exil en Europe, et qui vient de renouveler sa candidature pour la prochaine présidentielle. Mais encore une fois, Joseph Kabila sera tenté de jouer la montre pour ne pas organiser les élections en décembre 2017, comme prévu.

Le couplage de trois élections, le manque d'argent et la difficulté de réviser à temps le fichier électoral pourrait une nouvelle fois retarder le processus électoral... prolongeant d'autant Joseph Kabila à son poste.

Accord du 31 décembre 2016 : Konde Vila ki Kanda plaide pour la décrispation politique

Selon le vice-président de la Cénco interrogé hier lundi par Radio Okapi, la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 entre cette semaine dans sa deuxième phase.

VÉRON KONGO

Premier vice-président de l'Alliance pour le Renouveau du Congo (ARC), parti membre du G7, Désiré Konde Vila ki Kanda, député national élu de la ville de Goma, s'interroge sur l'attitude qu'affiche la Majorité présidentielle face à la décrispation politique convenue, conformément à l'Accord signé le 31 décembre 2016. « *Qu'y a-t-il de difficile pour résoudre les sept cas emblématiques ? Pourquoi ce problème doit-il se poser en RDC, contrairement aux autres pays ? Et pourtant, ce compromis n'a rien à voir avec la loi* ».

Préoccupé par cette situation inexplicable, Konde demande à la Majorité présidentielle de laisser ces frères congolais se mouvoir librement afin qu'ils participent au

débat et au développement du pays. « *On ne peut rien arranger en les éloignant* », a-t-il ajouté.

Konde Vila ki Kanda s'indigne également d'arrestations intempestives qui avilissent l'image du pays. Il a, pour ce faire, épinglé le cas de Kyungu wa Kumwanza qui, selon la justice, est, en avril 2016, accusé d'outrage au chef de l'État. Pour l'élu de Goma, la face cachée de cette vieille affaire est qu'on cherche à déclasser un adversaire. Tout en étant contre l'injure, Konde estime que c'est à travers les idées qu'il faut mener un combat politique et non par des arrestations.

APPEL AU RASSEMBLEMENT

L'Accord du 31 décembre 2016 étant inclusif, selon sa plate-forme politique, Désiré Konde Vila Ki Kanda invite le Rassemblement à ne pas baisser la garde. Il pense que le cas du Mouvement de Libération du Congo (MLC) qui tient encore aux assurances de la Cénco avant d'apposer



Désiré Konde Vila ki Kanda, député national élu de la ville de Goma (Photo d'archives)

sa signature, bien que cette formation politique ait participé aux tractations, n'est pas lié au fond, mais à la forme par

rapport aux prétentions. « *Que la Majorité présidentielle cesse de prétexter là-dessus* », a-t-il fait remarquer.

S'agissant de certains membres du gouvernement qui ne veulent pas signer, cela importe peu, soutient Konde, qui déduit qu'ils opéreraient en ce moment à leur arrêt de mort. « *Qu'ils sachent toutefois que l'Accord du 31 décembre 2016 sera appliqué sans aucune forme de procès* », a-t-il prévenu.

Pour Konde Vila ki Kanda, « *signer sous réserve signifie toujours signer* ». Concernant la fin du mandat présidentiel en 2017, il relève un piège. Il attire l'attention du Rassemblement sur ce mandat qui prend fin à l'élection du nouveau président. À supposer que les élections ne soient pas organisées en 2017, sa crainte est de voir le premier ministre du Rassemblement être torpillé faute de moyens. Ce serait le retour à la case départ et la Majorité présidentielle chercherait à recourir à la Cour constitutionnelle.

Face aux stratégies que peaufine la Majorité présidentielle pour contourner l'Accord, Konde appelle ainsi à l'unité du Rassemblement.

Cinq questions à Ève Bazaiba (*)

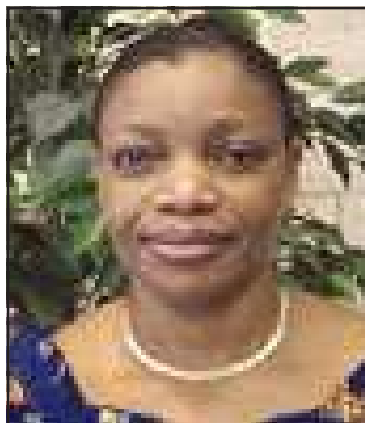
1. Une certaine opinion aujourd'hui pense que le Front pour le respect de la Constitution dont vous faites partie constitue un point de blocage alors que les autres parties (le Rassemblement, la Majorité présidentielle même une partie de signataires de l'Accord du 18 octobre de la Cité de l'Union africaine) ont quand même signé l'Accord de la Cénco. Que voulez-vous au juste ?

Nous voulons demander au Rassemblement de prendre ses responsabilités. Il ne faut pas qu'il y ait des boucs émissaires. La position du Front ne gêne en rien la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016. C'est le Rassemblement qui a la responsabilité actuelle. Je vous informe, en tant que parlementaire, que le 15 janvier, il y aura clôture de la session extraordinaire. Et un gouvernement, pour fonctionner, doit passer par l'investiture à l'assemblée nationale précisément. Donc, le Rassemblement a tout intérêt, dans les 72 heures, à

désigner son premier ministre afin de mettre en place le gouvernement pour avoir l'investiture du parlement. Et que le gouvernement se mette en œuvre. La responsabilité n'incombe pas au Front. Le Front voudrait seulement jouer ce rôle-là de la police politique pour nous rassurer de la mise en œuvre de l'Accord.

2. Si je vous comprends très bien, le Rassemblement traîne les pieds, la Majorité prend son temps, la session extraordinaire se termine le 15 janvier. Alors, ils n'auront plus de temps ?

La Majorité a tout intérêt à faire pousser à la mise en œuvre de cet Accord parce que c'est elle qui a eu la responsabilité de nous mettre dans cette situation. C'est cette Majorité-là, avec son autorité morale, qui gèrait l'Exécutif. Qu'on finisse avec des arrangements, des combines pour partager le pouvoir. Nous refusons que quiconque, de la Majorité ou du Rassemblement, utilise la position du Front comme étant



l'alibi de ne pas mettre en œuvre cet Accord.

3. Aujourd'hui, l'opinion tant nationale qu'internationale salue cet Accord issu de discussions directes sous la médiation de la Cénco. Alors, selon vous, qu'est-ce qu'il faut pour que cet Accord soit mis en application ?

Ce qu'il faut pour que cet Accord soit mis en application, c'est, premièrement, la volonté politique, la sincérité de toutes les parties. Il ne faut pas se cacher derrière son toit. Nous savons qu'il y en a qui ont les velléités de rester au pouvoir pour puiser dans les caisses de l'État le plus

longtemps possible. Les uns et les autres disent qu'ils doivent aller là-bas pour avoir les mêmes chances financières ou pour, je ne sais pas moi, avoir la puissance publique afin d'aller aux élections. Ce qu'il faut, je le répète, c'est la volonté politique et la sincérité. L'Accord est déjà en train d'être mis en œuvre.

4. Qu'en est-il du questionnaire que les évêques de la Cénco vous ont remis ?

La médiation nous a envoyé un questionnaire concernant le chronogramme, le profil du premier ministre, la taille du gouvernement, la mise en place des institutions et les termes de référence de la manière dont le Conseil national de suivi de mise en œuvre de l'Accord doit être mis en place. Nous sommes en train de nous y atteler. Dans les heures qui suivent, le Front déposera déjà le fruit de ses cogitations. J'ose croire que les autres font de même. Il ne faut pas que le Rassemblement et la Majorité nous roulent dans la farine.

5. Pensez-vous que la Société civile joue le rôle qu'on attend d'elle ?

La Société civile, qui, normalement, devait être le contrepoids, se tait. Elle aussi est engouffrée dans la recherche du partage du pouvoir, du gâteau. On n'a pas gagné la guerre. Il n'y a pas de butins à partager. Il s'agit d'une République qu'on doit remettre sur les rails. Pendant que les autres évoluent en termes de développement, nous, nous sommes encore en train de discuter des arrangements particuliers pour partager le pouvoir. Ce n'est pas correct de notre part. Je répète que le Rassemblement désigne son premier ministre pour que son gouvernement et lui-même soient investis par l'assemblée nationale. Qu'est-ce que le Rassemblement attend alors que nous courons derrière le temps.

TIRÉ DE
WWW.RADIOOKAPI.NET

(*) Secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC)

Tergiversations pour signer l'Accord**Le Front pour le respect de la Constitution dénonce les méthodes cavalières d'Ève Bazaiba**

Sans pour autant s'opposer à Ève Bazaiba, secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), la Coordination du Front pour le respect de la Constitution monte au créneau pour fustiger les méthodes cavalières de cette dernière qui agit en solo, sans le quitus du regroupement.

MÉDARD MUYAYA

Dans un rapport relatif à la mise en place de la coordination du Front pour le respect de la Constitution du 7 janvier 2017 parvenu à la Rédaction du Potentiel hier lundi 9 janvier 2017, il est indiqué clairement les modalités de prise des décisions convenues par toutes les parties prenantes. Il est établi que la plénière de l'Assemblée a adopté le consensus comme mode principal de prise de décision mais aussi le vote, en cas de défaut de consensus entre candidats ou des membres présents.

Selon ce rapport, les partici-

pants à cette réunion ont confirmé par consensus la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), Ève Bazaiba Masudi, au poste de coordinatrice générale du Front pour le respect de la Constitution. Les participants ont fait de même au sujet du président et porte-parole du Regroupement politique LCPL, Lumuna Ndubu, maintenu au poste de rapporteur.

En effet, les membres du Front pour le respect de la Constitution témoignent avoir appris, de la part des évêques catholiques au cours d'une réunion pendant des négociations, des raisons qui ont motivé la désignation d'Étienne Tshisekedi en qualité du président du Conseil national de suivi de l'Accord (CNSA) du 31 décembre 2017 signé au Centre interdiocésain. C'est à titre personnel et surtout qu'Étienne Tshisekedi a été au centre de la crise de légitimité survenue après les élections de novembre 2011, a-t-on indiqué.

LA CÉNCO A TOUT DIT

Dans le rang du Front pour le respect de la Constitution, a-t-on appris, d'aucuns pensent que des interventions sur la place publique pour le compte de la plate-forme, surtout en cette période, doivent être le fruit des concertations.

Cela conformément aux modalités de prise de décision convenues lors de la mise sur pied de la Coordination. L'hésitation de Mme Ève Bazaiba Masudi pour signer l'Accord surprend les membres de sa corporation. Ils estiment qu'il n'y a pas de raison de ne pas signer l'Accord d'espoir qui ouvre de nouvelles perspectives à la RDC.

Dans les coulisses du Front, ses membres voudraient aller de l'avant. Ils ne se retrouvent pas dans la polémique lancée par Ève Bazaiba qui intervient dans les médias avec des positions tranchées engageant la plate-forme qui ne l'a pas mandatée. Ils croient, dur comme fer, que l'heure est à la décrispation politique et à la

consolidation de la paix. Avant d'ajouter que le peuple congolais a besoin de la cohésion nationale devant permettre la tenue des élections transparentes, crédibles et démocratiques dans un climat apaisé.

Somme toute, il sied de noter que Ève Bazaiba doit éviter de poser des actes qui tendent à bloquer le processus électoral dont le train a démarré depuis le 31 décembre 2016 au Centre interdiocésain, a-t-on rappelé.

Et de préciser que le peuple congolais s'attend à l'application sans délai de cet instrument juridique devant régir la période intérimaire. Des prises de position radicale d'Ève Bazaiba renvoient au retour à la pensée unique et créent des frustrations au sein du Front pour le respect de la Constitution, a-t-on dénoncé. Par ailleurs, les membres du Front pour le respect de la Constitution rappellent la coordinatrice de la plate-forme aux bons sentiments pour l'intérêt supérieur de la Nation.

Le Collectif Filimbi dénonce les tentatives de déstabilisation des Mouvements citoyens

STANISLAS NTAMBWE

Le Collectif « Filimbi » accuse le pouvoir de Kinshasa d'orchestrer les tentatives du dédoublement de son mouvement. Dans une déclaration lue, lundi 6 janvier 2017 à Kinshasa, Filimbi cite nommément deux membres du gouvernement issus de la Majorité présidentielle (MP). Il s'agit de Félix Kabange Numbi, ministre des Affaires foncières, et Koko Nyangi, ministre de l'Urbanisme et Habitat et secrétaire général-adjoint de la MP.

Le collectif Filimbi affirme qu'il n'a jamais pris part à une quelconque rencontre avec ces deux personnalités qui, selon ces jeunes militants, « s'affairent, depuis quelques semaines, à dilapider l'argent du contribuable congolais en tentant de soudoyer des jeunes, y compris des militants du collectif Filimbi, pour les convaincre d'adhérer à leur manœuvre méprisable », a déclaré Jean de Dieu Kilima, membre de Filimbi.

Il en est de même, ajoute-t-il, d'un autre mouvement dit « citoyen » qui serait en préparation et qui tenterait d'usurper le label du collectif Filimbi, en utilisant un logo présenté comme étant celui de « Filimbi originel ». C'est ainsi que les vrais animateurs de Filimbi informe l'opinion que tout militant impliqué dans cette « supercherie » ne fait plus partie du collectif.

RÉVÉLATIONS

Le collectif compte porter plainte contre les deux ministres pour les « menaces de mort » que ces der-



niers auraient proférées contre Joseph Alindi, un militant Filimbi de Bunia, qui a fait des révélations troublantes sur ce plan machiavélique.

À propos de l'Accord politique signé le 31 décembre 2016, sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), Filimbi encourage l'implication des évêques catholiques en faveur de la paix. Seulement, le collectif Filimbi se dit choqué par le fait que cet Accord autorise Joseph Kabila à rester au pouvoir.

Pour Filimbi, la classe politique congolaise a légitimé « un putsch

constitutionnel, tout en laissant l'essentiel des pouvoirs (Nomination du Premier ministre, Ceni, services de sécurité, Cour constitutionnelle, etc.) à J. Kabila. Et ce, sans pour autant rassurer sur la matérialisation d'une alternance au plus tard en décembre 2017, conformément à cet Accord », note-t-on dans le communiqué de ce mouvement citoyen.

APPEL À LA VIGILANCE

En outre, le collectif Filimbi constate que, depuis la signature de l'Accord, « le partage du pouvoir entre acteurs politiques semble avoir très

clairement pris le dessus sur la résolution de certaines questions d'intérêt plus général telles que la libération des centaines de prisonniers politiques et d'opinion repris en annexe de l'Accord. »

Ainsi, invite-t-il les Congolais à une plus « grande vigilance et à la poursuite des campagnes de sensibilisation ainsi que des actions pacifiques jusqu'à l'obtention du départ du président Kabila, conformément à la Constitution. »

Par ailleurs, un communiqué circule depuis quelques jours dans les médias, annonçant la tenue du premier congrès des mouvements citoyens congolais prévu du 10 au 11 janvier. Aux dernières nouvelles, l'on apprend que ce congrès a été reporté d'une semaine, soit du 17 au 18 janvier 2016.

Le collectif Filimbi, qui reconnaît avoir été contacté par le mouvement Nouvelle génération consciente (Nogec), refuse de participer à ce congrès dont il ne connaît ni les tenants ni les aboutissants.

Il voit la main la MP derrière cette rencontre. Il dénonce la détention « arbitraire » à l'Agence nationale de renseignements (ANR) de Carbone Beni Wa Beya, chargé de la mobilisation et du déploiement au sein du Collectif. Il a été enlevé le 13 décembre 2016 devant le siège de la Cenco à Kinshasa, avec trois jeunes activistes du mouvement « Compte à rebours », lors d'une manifestation pacifique pour réclamer le strict respect de la Constitution.

Le franc congolais continue à se déprécier malgré les efforts de la BCC

La dédollarisation de l'économie congolaise risque de prendre encore plusieurs années. Entre-temps, les populations congolaises sont obligées de subir la loi du roi dollar. Il faut donc que des efforts soient réellement fournis dans ce domaine pour espérer un bon résultat.

OLIVIER KAFORO

La monnaie nationale, le franc congolais, continue sa descente aux enfers, malgré les quelques efforts fournis par l'Institut d'émission. Le cap de 1000 francs congolais pour un seul dollar américain étant déjà franchi depuis l'année dernière, le dollar américain se change contre 1300 francs congolais.

A la Banque centrale du Congo (BCC), l'on estime que les quelques interventions sur le marché de change l'année passée ne pouvait pas suffire pour stabiliser la monnaie nationale. « Les interventions réalisées visaient à améliorer l'offre des devises en vue de répondre aux besoins des banques, pour couvrir les besoins en devises de leurs clients importateurs de biens de première nécessité. Cette action a permis d'éponger plus de CDF 260 milliards et de modérer, séquentiellement, le rythme de dépréciation monétaire », a déclaré le gouverneur de la BCC, Deogratias

Mutombo, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échange des vœux avec le personnel de la banque des banques.

En matière de politique de change, a-t-il ajouté, la Banque Centrale du Congo a été très active, eu égard à la volatilité effrénée du taux de change.

Au cours des mois de février, avril, juin, septembre et novembre, l'Institut d'émission a opéré une série d'interventions sur le marché interbancaire des changes, avec la vente de 50 millions USD en moyenne par opération, soit près de 250 millions USD sur la période.

DES MESURES D'ENVERGURES

Selon la haute direction de la BCC, les interventions ciblées de la Banque Centrale du Congo sur le marché des changes pour en atténuer la surchauffe, d'une part, et l'importance des paiements de l'Etat en devises, d'autre part, ont entraîné une baisse record d'environ 550 millions USD du stock des réserves internationales. Lequel s'est établi à 870 millions USD à mi-décembre 2016, soit 3,85 semaines d'importations de biens et services, venant de 1,3 mois à fin 2015.

« N'eût été la pro-activité de la

Banque Centrale qui a eu à recommander l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité, le taux de change et les prix à la consommation auraient largement dépassé les niveaux actuellement observés », a indiqué le gouverneur de l'Institut d'émission. Selon lui, la BCC a mis en place un dispositif de veille destiné à suivre en continu les développements sur les principaux marchés, afin de détecter au plus tôt les évolutions non anticipées et de prendre les mesures conséquentes.

S'agissant de la politique monétaire en 2016, un resserrement conséquent a été opéré en plusieurs phases. Globalement, je soulignerais le relèvement du taux directeur de 5 points, passant de 2 % à 7 % ; l'augmentation par paliers du coefficient de la réserve obligatoire, lequel a été porté de 8 % à 13 % et de 7 % à 12 % respectivement pour les dépôts à vue et les dépôts à terme en devises.

Il conviendrait de souligner que l'ajustement haussier du coefficient de la réserve obligatoire a induit la stérilisation de CDF 150 milliards, tandis que les opérations d'adjudications hebdomadaires des bons de la Banque Centrale ont continué, au même moment, à lisser les fluctuations de la liquidité bancaire.

Vers l'identification des changeurs de monnaies à Kindu

Le comité provincial des changeurs de monnaies, connus sous le nom de cambistes, va lancer bientôt à Kindu, au Maniema, la campagne d'identification de ses membres, a appris l'ACP. Cette campagne d'identification a été annoncée par Denis Mwala, président dudit comité au Maniema, au cours d'une rencontre des membres de cette corporation, jeudi 05 janvier, dans la salle des réunions Amani Plus, située sur l'avenue de l'évêché, dans la commune de Kasuku. Les objectifs poursuivis par cette rencontre tenue à l'initiative de la Direction provinciale de la Banque Centrale du Congo et des autorités politico-administratives sont notamment d'identifier tous les changeurs de monnaies de Kindu pour ouvrir les maisons de change d'argent avec le même taux de change entre le dollar et le Franc congolais.

Trafic normal du train commercial de la SNCC entre Lubumbashi et Ilebo

Le train commercial de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) continue à opérer régulièrement entre Lubumbashi et Ilebo, dans le respect du programme élaboré à cette fin par la hiérarchie, a confirmé M. Alfred Mato, directeur du Département de la Région Nord (DRN). Il a qualifié de « mensonge » le bruit faisant état d'un arrêt éventuel du mouvement de train courrier à la suite de la situation politique, attribuant cette rumeur aux esprits maléfiques dont la mission consiste à perturber le bon fonctionnement de la société de transport ferroviaire. Alfred Mato a indiqué que le train courrier express « Colombe » reliant Lubumbashi à Kananga est attendu au chef-lieu du Kasai Central au début de la 2e quinzaine du mois en cours, tandis que le train « Sankayi » qui relie Kananga à Ilebo et vice-versa sera lancé dans les tout prochains jours.

Kasai-Oriental: le taux de péage revu à la hausse

Le gouvernement provincial du Kasai-Oriental décide de revoir à la hausse le taux de péage sur les routes de la province. Le nouveau barème a été annoncé mardi 3 janvier à Mbuji-Mayi, par le ministre provincial en charge des Finances publiques, Placide Mukendi. Ce dernier a précisé que les taxi-motos n'étaient pas concernés par ce réajustement: « Par rapport à la moto, nous avons gardé les 500 Fc (0.51 USD), parce que nous nous sommes dit que les motocyclistes sont des gagne-petit, on ne pouvait pas réajuster, parce que les motos constituent, aujourd'hui, le moyen de transport le plus utilisé par la population de notre province. Par rapport à la voiture, nous avons réajusté à 7 000 francs congolais (7.10 USD). Et, il faut dire qu'à Kananga, la voiture paye 20 000 FC (20.28 USD) ».

LA RÉDACTION

Secteur minier : Glencore compte augmenter sa participation dans la mine Mutanda

O.K

Le secteur minier congolais attire de plus en plus d'investisseurs. Dans des zones minières, l'on retrouve davantage des multinationales et autres investisseurs prêts à l'exploitation des mines, principalement dans l'ex-Katanga. Et dans le lot, l'on compte le géant minier anglo-suisse, Glencore.

Sixième plus grande compagnie minière au monde, selon PWC, Glencore a manifesté, dans une déclaration faite le vendredi 6 janvier, le besoin de vouloir acquérir une plus grande participation dans la mine de cuivre et de cobalt Mutanda, dans l'ex-Katanga.

Selon l'agence Ecofin qui a livré cette nouvelle, la société Glencore qui détient déjà 69 % des parts dans le projet minier, est en train d'étudier les options qui s'offrent à elle. Elle pourrait, selon la source, bien acheter tout ou une partie de la participation de 31 % détenue par son partenaire Fleurette Group. A en croire la source, Glencore a précisé qu'elle ferait une nouvelle annonce concernant l'information « en temps opportun ».

Pour certains analystes, la volonté de Glencore d'augmenter sa participation dans la mine Mutanda est



Dans des zones minières, l'on retrouve davantage des multinationales et autres investisseurs prêts à l'exploitation des mines

un « indicateur non négligeable de la meilleure santé financière de la compagnie », qui a, comme tous les géants miniers, subi les contrecoups de la chute mondiale des prix des matières premières.

Tout au long de l'année écoulée, l'entreprise a essayé de renforcer son bilan, réduire sa dette... Elle aurait même repris les opérations suspendues sur quelques mines de char-

bon en Australie.

La mine Mutanda est située dans la province de l'ex-Katanga (RD Congo). De janvier à septembre 2016, cette mine a produit 162.300 tonnes de cuivre et plus de 18.000 tonnes de cobalt.

Mutanda est considérée comme l'un des principaux actifs de croissance de Glencore et une des plus grandes mines en RD Congo.

Kimbanseke : les femmes formées sur l'autonomisation économique

La coordonatrice de l'ONG « Association de l'Appui et du développement des jeunes (AADJ) », Albertine Zola, a sensibilisé, le week-end dernier, les femmes du marché Ngandu, dans la commune de Kimbanseke, à l'autonomisation économique au sein de leurs foyers. Selon Mme Zola, la participation des femmes à la vie économique renforce l'accroissement de leur pouvoir d'action et de leurs droits pour une autonomisation économique et l'instauration d'un développement durable du foyer.

Boma : un cas de choléra suspecté

Un cas suspect de choléra a été enregistré à l'hôpital général de référence de Boma, a annoncé le médecin chef de zone de santé de Boma, Kennedy Nzebo, lors d'une réunion à la mairie de Boma en présence des représentants de l'Unicef. Ce cas non encore confirmé était à l'étude pour précisions éventuelles afin d'engager une lutte âpre contre cette épidémie dévastatrice et meurtrière chez les enfants et les adultes, a relevé un des représentants de l'Unicef à cette réunion. Un lot de médicaments pour mille malades de choléra a été déposé mardi dernier à l'hôpital général de référence de Boma par l'Unicef dans un cadre préventif, a indiqué M. Kabeya, chef de bureau/Unicef Matadi.

Kindu : environ 152 patients souffrant des maladies oculaires soignés au centre CELPA

Cent cinquante-deux (152) patients souffrants des maladies oculaires ont été opérés avec succès au Centre spécialisé des soins dites pathologiques, de la 5^{ème} CELPA de Kindu, au cours de l'année 2016, a appris dimanche l'ACP, du directeur de Nursing de cette structure sanitaire, Thomas Pataule. Selon lui, parmi les malades opérés, 89 ont souffert de cataracte et 63 autres pour des différentes infections des yeux dont le glaucome, la penguécoula. Interrogé par l'ACP, ce technicien spécialiste en ophtalmologie, a indiqué que ce centre de soins oculaires est confronté à plusieurs difficultés d'ordre fonctionnel, entre autres, l'incapacité des malades à honorer leurs factures des soins.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Les mécanismes à mettre en place pour une meilleure protection des journalistes

« Servir de pont entre la population et les autorités, livrer des informations sécuritaires et des problèmes humanitaires et de développement, mener des réflexions, faire le monitoring et les dénonciations », tels sont les rôles des journalistes, d'après le BCNUDH.

LUCIE NGUSTI M

Avec ces rôles, les journalistes sont considérés comme « une église au milieu du village » ou « un chien de garde » ; Car, ils veillent au respect des normes nationales et internationales relatives aux droits de l'homme. Cependant, pour certains pouvoirs publics, les professionnels des médias sont des témoins gênants dont il faut se débarrasser; d'où des assassinats, des menaces de morts et d'arrestations, des intimidations, des harcèlements, tout ceci dans le but de les étouffer.

UN PLAIDOYER POUR FAIRE CESSER LES MENACES

Les actions du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) sont menées selon le cas, et à travers de plaidoyer pour faire cesser les menaces, des actions de suivis judiciaires et la



mise en place des mesures de protection (conseils basiques de protection pour la plupart des cas).

D'après les statistiques des cas de protection enregistrés de janvier en octobre 2016, l'Unité de protection (UP) a traité 18 cas de menaces et de violations des Droits de l'homme à l'encontre de 19 journalistes dans les provinces de l'Equateur, Kongo Central, Kinshasa, les deux Kasai, Ituri, Kisangani (Tsopo), Nord et Sud-Kivu. Parmi les différents types d'atteintes, il sied de noter les actes d'intimidations, de menaces de mort, des menaces d'arrestation, des arrestations arbitraires et des détentions illégales.

DIFFÉRENTES STRATÉGIES EN PLACE

Parmi les stratégies mises en œuvre, il y a les mécanismes onusiens et nationaux de protection des journalistes. Il y a le mécanisme conventionnel (dont l'application requiert la condition de réciprocité entre Etats). Aussi, le mécanisme extra-conventionnel. Sur le plan national, l'Etat congolais est le premier débiteur de l'obligation de protéger les droits humains, y compris ceux des journalistes; des textes législatifs dont la Constitution de la RDC et les lois organiques.

Pour le BCNUDH, l'Etat a l'obligation de prendre en considération les dénonciations et conclusions de différents rapports d'enquêtes sur les Violations des Droits de l'homme (VDH) élaborés par des différents partenaires tels ONGDH, les syndicats, les commissions nationales des droits de l'homme, les observatoires des droits de l'homme,.....

Pour conclure, il sied de noter que sans presse libre, il est impossible d'avoir un peuple informé et celui-ci se meurt à petit feu, dit-on. D'où la nécessité pour les journalistes de se prendre avant tout en charge par la mise en place des mécanismes et stratégies de protection spécifique calquée sur les réalités du milieu, en ajout à ceux déjà existants légalement sur le plan international et interne.

Les campagnes de vaccination attendues pour combattre la fièvre jaune

HERVÉ NTUMBA

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) appuie la mise en œuvre du Plan national de communication dans la prévention sur la lutte anti vectorielle en vue de contribuer au contrôle de l'épidémie de la fièvre jaune, indique un document de cette organisation internationale.

Dans le but de riposter contre cette pandémie, un Plan national de communication a été élaboré en vue d'appuyer les campagnes de vaccination et certaines activités de prévention. Dans cette optique, l'objectif général visé à ce projet est de contribuer à la prévention et à la réduction du risque de la fièvre jaune au sein de la communauté à travers les zones de santé de la République démocratique du Congo.

Dans ce cas, cinq zones de santé ont été ciblées dans la province de Kongo Central, cinq zones de santé dans la province du Kwango, six zones de santé pour le Kasai Central, quatre zones de santé dans la province du Lualaba et trente cinq zones dans la province de Kinshasa. En clair, ce Plan national de communication permettra d'enrayer cette épidémie à travers les campagnes de vaccination.

Parmi les attentes du projet de



communication, il faut atteindre les autorités politico-administratives, religieuses, traditionnelles et des chefs locaux jusque dans les quartiers afin qu'elles développent des actions de lutte anti-vectorielle et sensibilisent leurs communautés de base à la prévention de la fièvre jaune.

En outre, le projet compte également amener les réseaux associatifs, écoles, médias etc. Dans ce sens, il importe de tenir compte aussi des quartiers et des villages à diffuser les messages de prévention de la fièvre jaune. Cela en vue de renforcer l'immunité collective dans les villages, quartiers et rues. Dans ce con-

texte, les réseaux mettront en œuvre des actions facilitant l'engagement des membres à adopter des comportements individuels et collectifs sur la prévention de la fièvre jaune, indique-t-on.

Dans les mêmes lancées, les approches de mise en œuvre du projet visent notamment la participation et l'implication des relais communautaires.

Raison pour laquelle des leaders et des responsables des réseaux associatifs (Eglises et ONG) dans certaines zones de santé dont Maluku I, Maluku II et Kisenso sont appelés s'y impliquer.

MESSAGE DE REMERCIEMENT

LA COMMUNAUTE CHINYABUGUMA de Kinshasa remercie toutes les personnes qui ont concouru tant moralement, matériellement que financièrement à l'organisation des obsèques de

Monsieur l'Abbé Richard MUGARUKA,

à Kinshasa comme à Bukavu.

Pour le comité d'organisation Monsieur Lando, Président

La police perturbe la conférence de presse des avocats de Franck Diongo

Des blessés, des journalistes en fuite, des chaises en plastique cassées et du matériel de sonorisation détruit. C'était la débandade au siège du MLP de l'opposant Franck Diongo, condamné à 5 ans de servitude pénale principale.



L.P.

La conférence de presse des avocats de Franck Diongo organisée, hier lundi 9 janvier au siège de son parti sur l'avenue de l'Enseignement à Kasa-Vubu, a été perturbée par des éléments de la Police nationale congolaise. Ces derniers ont débarqué sur les lieux pour disperser violemment des centaines de membres de cette formation politique venus suivre le message de ce collectif.

Une débandade s'en est suivie. Plusieurs personnes ont été blessées et acheminées dans des centres de santé, des journalistes ont vite quitté les lieux, des chaises en plastique cassées et de matériel de sonorisation détruit.

Avant cette dispersion, Me Bondo, membre du collectif des avocats du Diongo, s'est exprimé en ces termes : « Franck Diongo est condamné à cinq ans de prison par une juridiction qui n'existe pas. La Cour

Le siège de MLP après le passage de la police hier

suprême de justice a été dissoute depuis le 15 novembre 2016 par une ordonnance présidentielle. Et que 30 jours après la publication de l'ordonnance dans le journal officiel, soit le 15 décembre, la nouvelle disposition entre en application ». Et de poursuivre : « Donc, la Cour suprême ne peut plus faire office de la Cour de cassation. Les juges de l'ancienne Cour suprême de justice ne peuvent plus se muer en juges ». Bien plus, le procès a été, selon lui, éminemment politique.

Pour rappel, le député national Franc Diongo a été arrêté le 19 décembre 2016 à son domicile, en marge des manifestations appelant au départ de Joseph Kabila arrivé fin mandat. Il a été condamné pour 5 ans de servitude pénale pour « séquestration » des militaires.

République Démocratique du Congo
Ministère du Plan et Révolution de la Modernité



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES
«PDS»

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI)

Source de financement : **Don P150148 - DRC**

N° AMI : **011/IDA/MINIPLAN/INS/PDS/ANN/2017/SC**

Date de publication : **10 janvier 2017**

Poste : **Recrutement d'un Consultant (Firme) pour l'audit externe du Projet de Développement Statistique (PDS) pour les exercices 2016,2017 et 2018**

1. Contexte et justification

Dans le cadre des réformes visant l'amélioration des rendements du système statistique national, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et l'Association internationale de Développement (DA) ont conclu, en Octobre 2015, un accord de don de 45 millions de dollars américains pour la mise en œuvre du projet dénommé « **Projet de Développement des Statistiques** », en sigle PDS. L'objectif de développement de ce projet est de renforcer la capacité du Système statistique national à produire et diffuser les statistiques économiques et sociales essentielles.

Les activités du projet sont structurées sous deux composantes qui renforcent (i) les infrastructures statistiques nécessaires à un meilleur suivi de l'économie et de la réduction de la pauvreté, et (ii) le développement et la gestion des ressources humaines, afin de créer un environnement propice à l'Institut National de la Statistique qui lui permettra d'attirer et de retenir le personnel qualifié approprié.

Le PDS vient en appui au Projet Catalytique de Renforcement de l'Institut national de la Statistique (PRINS) dont l'Accord de don a été signé le 19 juin 2014 entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et la Banque mondiale. Il vise le renforcement des capacités de l'INS et finance notamment la rénovation des immeubles de l'INS, la formation des cadres, la cartographie du recensement général de la population, le recensement des entreprises et le développement des unités de gestions fiduciaires de l'INS.

Pour ce faire, le Projet de Développement des Statistiques désire recruter un Consultant (Firme) pour l'audit externe du projet de Développement des Statistiques (PDS) pour les exercices 2016,2017 et 2018.

2. Mission du Consultant (Firme)

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet PDS, la mission du Consultant-firme couvrira la gestion du Projet pour les exercices: 2016, 2017 et 2018 suivant les fois phases ci-après:

* Phase 1 : Exercices 2016 (Janvier 2016 – Décembre 2016)

* Phase 2 : Exercices 2017 (Janvier 2017 – Décembre 2017) et

*Phase 3 : Exercices 2018 (Janvier 2018 – Décembre 2018)

Ainsi, l'audit sera réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

3. Qualifications de la firme

a. Qualités de la Firme

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes et régulièrement inscrit au tableau d'un ordre professionnel comptable reconnu au plan international par l'IFAC (Fédération Internationale des Comptables/ International Federation of Accountants) ou la FIDEC (Fiduciaire

d'Expertise Comptable), ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA ; Justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans des missions similaires d'audit administratif, comptable et financier sur les projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, BAD, UE,) et avoir une bonne connaissance des procédures en matière de gestion financière et de passation des marchés.

b. Qualités du personnel clé

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins (i) un Expert-Comptable Diplômé ayant au moins un diplôme (de niveau BAC + 5 ou plus) en Audit, Comptabilité, Finances ou dans le domaine similaire et justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale; (ii) Un Chef de mission ayant au moins un diplôme de niveau (BAC + 5 ou plus) en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier ; et (iii) un Spécialiste en passation de marchés ayant au moins un diplôme de niveau (BAC+ 5 ou plus), ayant une bonne connaissance des procédures de passation de marchés de l'IDA complétée par une expérience pratique d'au moins 5 ans.

La méthode de sélection est celle fondée sur la Qualité et Coût et conformément aux Directives sur la sélection et emplois des consultants de la Banque Mondiale (édition janvier 2011 mise à jour en juillet 2014).

4. Durée de la mission et autres dispositions utiles

La durée de la mission est de 30 jours par exercice à partir du 31 mars de chaque année. Les dates exactes de la mission sont à convenir par écrit.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heures à 17 heures, les jours ouvrables de lundi à vendredi.

Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant tous les documents légaux et justifiant le poste sollicité doivent parvenir, par courrier ou E-mail, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 janvier 2017 (à minuit heure locale) à :

Monsieur le Coordonnateur de la Cellule d'Exécution du Projet PDS, 8, avenue Lodja, Quartier Socimat dans la Commune de la Gombe, en RD Congo
Tél: +243 999 991 045 ; + 243 999 940 540 ; + 243 991 164 394

E-mail : pdsrdc@gmail.com

Roger SHULUNGU RUNIKA

Directeur Général de PRINS



Haut-Uélé : 4 597 000 Fc pour la construction d'un dalot reliant aux quartiers

Le gouverneur de la province du Bas-Uélé, Armand Kasumbu Mbaya Borrey, a coupé le ruban symbolique marquant le démarrage des travaux de construction d'un dalot devant relier l'avenue OUA coupée par les érosions au quartier Mokasi, dans la commune Dobeza, à Buta, pour un coût estimé à 4 597 000 francs congolais, rapporte l'Agence congolaise de presse (ACP). Selon le représentant de l'entreprise chargée de l'exécution de ces travaux, la durée maximum fixée pour la réalisation de cet ouvrage est de quarante-cinq jours. Il en a profité pour remercier le gouvernement provincial pour avoir réagi promptement à la demande de la population pour rendre accessible ce quartier en proie aux érosions.

Maniema : vers l'identification des cambistes à Kindu

Le comité provincial des cambistes lancera bientôt à Kindu la campagne d'identification de ses membres, a appris l'ACP. Il sera question lors de cette campagne d'identifier notamment tous les cambistes de la ville de Kindu pour ouvrir les maisons de change avec le même taux entre les monnaies étrangères, surtout le dollar américain et le franc congolais. Mais aussi la redynamisation des activités de cette association. Ne peut adhérer à ces maisons de change qui seront bientôt opérationnelles que tout cambiste disposant d'un capital supérieur ou égal à 2 500 dollars américains et/ou l'équivalent en franc congolais ou en toute autre monnaie étrangère, rappelle-t-on. Les 2 500 dollars américains exigés par la Banque centrale du Congo (BCC) pour avoir l'arrêté d'agrément de leur corporation, proviendront des cotisations des membres de la corporation. A noter que le président du comité provincial des cambistes a annoncé dernièrement à Kindu la création imminente dans la ville de Kindu, chef-lieu de la province du Maniema, de maisons de change en vue de lutter contre des dérapages constatés dans le chef des cambistes mal structurés.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Transport en commun à Kinshasa

Le phénomène « Zando direct », une pratique pour escroquer la population

Les conducteurs de bus et taxis-bus font voir des vertes et des pas mûrs aux passagers dans la ville de Kinshasa. Ces derniers sont soumis à leurs caprices en payant 1 000 Fc au lieu de 500 Fc, fixés officiellement pour un trajet à emprunter. Cela avec des astuces savamment montées.

FLORENT N'LUNDA N'SILU

Des conducteurs de bus et taxis-bus commis au transport en commun dans la ville de Kinshasa ont toujours de petites idées derrière leurs têtes pour gagner davantage d'argent, n'importe comment, sur le dos des passagers.

On les voit pratiquer le « demi-terrain », pratique qui consiste à sectionner le trajet. Gagnant ainsi, pour le trajet fixé par l'Hôtel de ville de Kinshasa qu'ils desservent le double du tarif officiel. Qui, paradoxalement, ne réagit pas, c'est-à-dire qu'il ne prend aucune sanction en vue de les ramener à l'ordre. Une attitude à tout le moins incompréhensible et inexplicable.

Après le « demi-terrain », ce sont les phénomènes « Zando direct », « Boulevard direct » et « Mbudi direct » ... que les conducteurs de bus et taxis-bus pratiquent, même si le passager descend en cours de route.

C'est de Lemba-Terminus, le terminus des bus et taxis-bus com-

mis au transport en commun que partent les conducteurs à destination du siège de la Société nationale d'assurances (SONAS). Pour se démarquer de leurs collègues, ils ont baptisé le trajet « Boulevard direct » pour percevoir le double du tarif officiel fixé à 500 francs congolais. Ils font donc payer 1 000 francs congolais à tout passager qui prend place à bord de leurs véhicules.

Dans la partie Ouest de la capitale, c'est le phénomène « Mbudi direct » qui est connu. Mbudi est cette célèbre bourgade située dans la commune de Mont-Ngafula et qui a servi de cadre aux travaux ayant abouti à la fixation du barème dit de « Mbudi ». Lequel alloue 209 dollars américains à l'huissier et 2090 au secrétaire général de l'Administration publique de la République démocratique du Congo. Les conducteurs font le trajet Mbudi-Zando et vice-versa pour un montant de 1 000 francs congolais.

Le phénomène « Zando direct » est de mise sur le trajet Matadi-Kibala (commune de Mont-Ngafula)-Zando (marché central de Kinshasa) et vice-versa.

Les privés qui desservent ce trajet, attirés par les recettes alléchantes réalisées journalièrement par leurs collègues qui pratiquent le phénomène « Zando direct » ou « Boulevard direct », ont fini par leur emboîter le pas. La situation remonte à décembre 2016. Pour un coup d'essai, ce

fut un coup de maître, car les recettes réalisées ont connu une augmentation au jour le jour. Et comme l'appétit vient en mangeant, les privés sont arrivés à imposer le montant de 1 000 francs congolais au lieu 700 Fc, payés jusque-là.

Se confiant à l'Agence congolaise de presse (ACP), les privés ont prétendu que les propriétaires de véhicules fixent les recettes journalières en dollar américain, relevant que la monnaie nationale, le franc congolais, connaît une décote importante par rapport au dollar américain.

Pour les clients interrogés, les transporteurs n'ont profité que de l'engouement observé dans le trafic de toutes lignes vers le Marché central de Kinshasa, communément appelé « Zando », pendant les festivités de fin d'année pour augmenter unilatéralement le tarif sans consulter l'autorité urbaine.

Ils ont plaidé pour l'instauration d'une « ligne » de la Transco (Transport au Congo, une entreprise publique) sur cet itinéraire afin d'aider la population à vaquer en toute quiétude à ses occupations.

« Le phénomène 'Zando direct' n'est qu'un moyen d'escroquer la population alors qu'en cours de route, ils déposent et prennent d'autres clients », a indiqué un passager qui déplore le silence des pouvoirs publics et de l'Association des chauffeurs du Congo (ACCO).

Kwilu : vulgarisation de la nouvelle loi portant statut des agents de l'Etat

Le service urbain de la Fonction publique organise une campagne de vulgarisation de la loi n°16/013 du 15 juillet 2016, portant statut des agents de carrière des services publics de l'Etat, qui remplace la loi du 17 juillet 1981.

Selon le chef de service à la Fonction publique à Kikwit, dans la province du Kwilu, Roger Mungila Kitambala, cette loi apporte plusieurs innovations, notamment dans le processus du recrutement. Celui-ci doit se faire pour pourvoir aux postes vacants tout en respectant l'organigramme de chaque service. Les candidats sont obligés de passer par un test de recrutement.

Pour débiter la carrière, le candidat ayant satisfait au test commencera par une période probatoire de trois mois, pour les grades inférieurs et de six mois pour les grades supérieurs.

L'innovation concerne également l'âge de la retraite qui passe de trente ans de service à trente-cinq et de 60 ans d'âge à 65. Le chef de service a souligné également que cette loi permettra le rajeunissement



Npm : les fonctionnaires de l'Etat devant leur bâtiment (Photo d'archives)

de l'administration publique en République démocratique du Congo, avant d'informer que le manque de moyens de la part du gouvernement est à la base du vieillissement de cette administration.

Il a, enfin, annoncé la parution du premier numéro du journal du fonctionnaire dans lequel on trouve à la

« Une », le lancement de l'opération du rajeunissement de l'administration publique. Cette campagne de vulgarisation de la loi qui a débuté par la mairie, s'est poursuivie dans les communes de Kazamba, Lukemi, Nzinda et se terminera par la commune de Lukolela.

ACP/LP

Abbé José Mpundu : « Nous ne pouvons pas nous contenter de nous battre pour une alternance politique, sans proposer une alternative »

Bien qu'il salue l'accord politique issu du dialogue arbitré par les évêques de la CENCO, l'abbé José Mpundu s'insurge contre cette mauvaise habitude qui consiste à se partager le pouvoir chaque fois qu'il y a négociation. Pour ce prêtre de l'archidiocèse de Kinshasa, le jour où les Congolais se mettront autour d'une table non pas pour se partager le pouvoir-os mais pour débattre sur leurs intérêts et sur les stratégies à mettre en place pour les défendre et en jouir dans une justice distributive, ce sera le début de la vraie marche vers l'indépendance véritable. Interview.

Que pensez-vous du rôle des Evêques dans le dialogue du Centre Interdiocésain ?

Les Evêques ont accepté une mission de bons offices pour aider les politiciens congolais à trouver une issue à la crise politique que connaît le pays à la suite de la non-organisation des élections (particulièrement de l'élection présidentielle) en 2016 selon le prescrit de notre Constitution. Au terme de ces travaux de discussion entre les deux camps – les signataires de l'accord de l'UA du 18 octobre et les non-signataires à savoir le Rassemblement et ses alliés – nous pouvons dire que les Evêques se sont acquittés correctement de leur mission. En effet, ils sont parvenus à faire adopter un accord entre les deux camps et ils ont obtenu que cet accord soit signé par la grande majorité des participants à ces travaux (24 signatures sur 32 en la date du 31 décembre). Avec ce dialogue mené de mains de maîtres par nos Evêques, il faut avouer que le chaos a pu être évité pour notre pays. Coup de chapeau donc à Monseigneur Marcel Utembi et à Monseigneur Fridolin Ambongo, respectivement Président en exercice et Vice-Président de la Conférence Episcopale Nationale du Congo ainsi qu'à toute l'équipe technique qui les ont aidés pour aboutir à ce résultat combien louable.

Et de l'accord trouvé entre les parties ?

Bien que je puisse apprécier à sa juste valeur le travail des Evêques, je trouve, pour ma part, que comme pour le dialogue de l'UA, celui du centre interdiocésain n'a pas échappé à la logique du partage du pouvoir (du gâteau comme on le dit ici chez nous). C'est à se poser la question de savoir si ce n'était pas là, pour un camp comme un autre, l'objectif réel de tous ces dialogues !!! En effet, en comparant les deux accords, celui du 18 octobre 2016 (dit accord de l'UA) et celui du 31 décembre 2016 (dit accord du Centre Interdiocésain), je trouve comme point commun essentiellement le partage du pouvoir pour la gestion de la période dite intermédiaire entre la fin du mandat du président actuel et l'organisation des élections. Et à écouter les raisons qu'évoquent les uns et les autres qui n'ont pas signé l'accord de la Saint Sylvestre, on comprend que tout tourne autour du pouvoir-os derrière lequel nos politiciens sont en train de courir. Le MLC et le Front pour le respect de la Constitution réclame la présidence du Comité National de Suivi pour l'Application de l'accord et font de cela la condition pour qu'ils signent l'accord. Le camp de Samy Badibanga refuse de signer parce qu'ils n'auront pas exercé le pouvoir gouvernemental pour lequel ils viennent à peine d'être investis par l'Assemblée Nationale.

La question de fond celle qui consiste à se demander pourquoi les élections n'ont-elles pas été organisées dans le respect des délais constitutionnels, n'a pas été abordée. Pour ma part, au-delà de toutes les raisons que l'on évoque pour justifier la non-tenu des élections dans les délais constitutionnels à savoir le financement, la ques-

tion du fichier électoral et d'autres aspects techniques, je dirais que la vraie raison c'est le fait que les « maîtres du monde » n'ont pas encore trouvé l'oiseau rare qui va remplacer leur homme au pouvoir ici chez nous. Les élections sont d'abord une question d'homme avant d'être un problème d'argent ou de techniques. Pour nous congolais, nous sommes aussi confrontés au même problème : sommes-nous capables de nous mettre d'accord sur un candidat qui serait notre candidat à nous ? A deux reprises, le président Joseph Kabila s'est présenté comme un candidat indépendant. Une simple stratégie ? Non ! C'est vraiment l'expression du fait qu'il n'est pas notre candidat et donc n'a pas de compte à nous rendre. Son pouvoir ne dépend pas de nous mais de ceux qui l'y ont placé.

Au regard de deux accords, il me semble que les seules élections qui ont l'importance pour les uns et pour les autres, c'est l'élection présidentielle. Dans les deux textes, les élections locales et municipales sont renvoyées aux calendes grecques.

Pensez-vous que les élections prévues en 2017 soient une panacée ?

La première chose que je dois dire – et c'est ma conviction intime – c'est que les élections dans notre pays – surtout l'élection présidentielle – n'a comme objectif final que de donner une apparente légitimité interne à un pouvoir dont la vraie légitimité est essentiellement externe. En effet, dans notre pays, les résultats de l'élection présidentielle sont déjà connus avant même la tenue des élections. Le pouvoir au sommet de l'Etat dans nos pays africains est donné par ceux que j'appelle les « maîtres du monde » ou encore la « mafia politico-financière internationale » qu'on appelle abusivement la « Communauté internationale ».

Les élections ne sont donc pas une panacée et ne vont pas résoudre notre vrai problème qui est celui de notre vraie indépendance et notre souveraineté tant que nous n'avons pas réuni les trois conditions suivantes : un candidat qui soit réellement le nôtre et qui corresponde à un profil que nous-mêmes nous aurons élaboré, un financement qui soit nôtre et pas l'argent des autres, un pays qui soit vraiment nôtre et pas le Congo des autres (ce qui est vrai depuis la conférence de Berlin en 1885).

Je ne crois pas que l'on puisse bâtir une démocratie à partir des élections au sommet. Il faudrait, à mon avis, que l'on privilégie les élections locales et municipales pour créer une véritable démocratie à la base. On ne construit pas une maison à partir de la toiture mais à partir de la fondation.

Au regard de notre histoire, j'ai le droit de me poser la question de savoir si les élections auront bel et bien lieu cette année avec des politiciens qui n'auront certainement pas eu assez de temps pour se remplir les poches en vue de se présenter aux élections. L'expérience du passé doit nous rendre très vigilants à leur égard.

Quelle doit être l'alternative à l'ingérence de l'extérieur dans la gestion de l'Etat Congolais ?



Que les puissances étrangères s'ingèrent dans la gestion de notre pays, cela se comprend parce qu'elles ont de gros intérêts dans notre pays. Et c'est leur droit d'avoir leurs intérêts ici compte tenu des ressources du sol et du sous-sol de notre pays qui ne peuvent qu'attirer les prédateurs. Le vrai problème pour moi, ce ne sont pas les puissances étrangères mais c'est le peuple congolais et ses dirigeants politiques. En effet, quelle est la conscience commune que nous avons de nos intérêts et que faisons-nous pour nous organiser efficacement en vue de les défendre ? Le jour où les Congolais se mettront autour d'une table non pas pour se partager le pouvoir-os mais pour débattre sur leurs intérêts et sur les stratégies à mettre en place pour les défendre et en jouir dans une justice distributive, ce sera le début de la vraie marche vers l'indépendance véritable. Une fois que les Congolais se seront mis d'accord sur la défense de leurs intérêts communs, ils pourront alors engager un dialogue avec les « maîtres du monde » pour revoir ce qui a été décidé à la conférence de Berlin en 1885 sans nous. Ainsi, nous pourrions prétendre conquérir notre vraie souveraineté, notre vraie indépendance. L'objet principal de ce dialogue avec les « maîtres du monde » devrait essentiellement porter sur les intérêts économiques pour lesquels ils commanditent des guerres dans notre pays.

L'ingérence des puissances étrangères n'est pas possible si nous-mêmes les Congolais nous ne collaborons pas avec elles. En effet, elles se servent toujours de nous pour faire la basse besogne celle de détruire notre pays, de tuer nos dirigeants politiques. Ils ont décidé d'éliminer physiquement Lumumba et ils ont utilisé les Congolais pour exécuter cette décision. Ils ont décidé de tuer Laurent Désiré Kabila et ils ont utilisé encore des Congolais pour exécuter la basse besogne. Ainsi, nous avons l'impression que le problème des Congolais est un problème congolo-congolais alors qu'en réalité c'est un problème entre nous et la mafia politico-financière internationale qui agit comme le pyromane-sapeur-pompier. Ils mettent le feu (stratégie du chaos) par nous-mêmes interposés et ils viennent comme les sauveurs, les humanitaires, les pacificateurs, etc.

Nous ne pouvons pas nous contenter de nous battre pour une alternance politique sans que nous puissions inscrire notre combat dans la mise en œuvre d'un Autre Congo c'est-à-dire dans la construction d'une alternative. Et pour moi, cet Autre Congo devrait être bâti sur quatre piliers principaux : l'égalité, la participation,

la vérité et la justice.

Que doit être l'engagement pour la recherche de la Paix en RDC ?

Lorsque nous parlons de l'engagement pour la paix en RDC, il faudrait que l'on commence par se poser la question de savoir de quelle paix s'agit-il ?

Pour moi, la paix dont nous avons besoin doit être différente de la paix du monde, la « pax americana » qui a remplacé la « pax romana ». La paix du monde est synonyme de silence, de respect de l'ordre établi (qui n'est en réalité qu'un désordre établi par les puissants pour dominer et écraser les faibles) et la résignation des petits qui se voient impuissants.

Cette paix est celle qu'on établit avec la force militaire, la force des armes et donc par la violence. C'est une paix que l'on impose par l'achat des consciences et la corruption pour que les gens se taisent et ne réclament pas leurs droits.

A cette fausse paix, ce semblant de paix, j'oppose la paix véritable qui a pour noms : Amour, Justice et Vérité. En effet, notre engagement pour la paix réelle et durable en RDC doit être un engagement pour l'amour qui est don, don de soi et pardon ; un engagement pour la justice essentiellement la justice-miséricorde qui combat le mal et sauve le malfaiteur ; un engagement pour la vérité qui seule est capable de libérer l'homme.

Cet engagement pour la paix se vit d'abord au niveau du témoignage de sa propre vie en famille, dans les églises, dans le milieu professionnel et dans les associations de la société civile. C'est là que cette paix doit se vivre en premier lieu.

La paix pour l'avènement de laquelle nous devons nous battre en RDC devrait être une paix qui a pour nom le développement. En effet, comme le disait le Pape Paul VI, dans son encyclique « *Populorum Progressio* » (Développement des peuples), le développement est l'autre nom de la paix. Il s'agit ici du développement intégral qui promeut tout l'homme (l'homme dans toutes ses dimensions) et tous les hommes sans exclusive.

Cet engagement pour la paix se fait à travers des stratégies d'action non-violentes qui se fondent sur le dialogue de négociation et peut aller jusqu'à la désobéissance civile et la non-coopération.

Cet engagement pour la paix passe aussi par la construction d'une société alternative, une société d'égalité, de participation, de vérité et de justice.

JOSEPH MPUNDU
Prêtre de l'archidiocèse de Kinshasa

Le Congo-Brazzaville récolte 193 milliards de F CFA sur les marchés financiers régionaux

La première opération de ce type lancée par le pays dans l'espace Cemac a été sursouscrite à hauteur de 193 milliards de F CFA (294 millions d'euros), soit 129% des 150 milliards initialement escomptés. Les autorités de Brazzaville ont décidé de retenir l'intégralité du montant. Lancé début décembre, l'emprunt obligataire de 150 milliards de F CFA du Congo-Brazzaville, dénommé « EOCG 6,5% net 2016-2021 », a été sursouscrit à 129%. D'après une source proche du dossier, l'essentiel des souscriptions provient des banques congolaises, camerounaises, gabonaises et centrafricaines. « Cette augmentation du montant de l'opération, qui respecte le plafond de l'émission des titres publics fixé par la loi des Finances 2016 de la République du Congo, permettra à l'émetteur de poursuivre de façon significative son programme d'investissement public », indique Calixte Nganongo, le ministre congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public, dans un communiqué en date du 29 décembre. Initialement, le montant levé devait servir à apurer une dette de l'État à l'égard d'un pool bancaire local et à financer des projets d'infrastructures. Ceux-ci concernent la construction de l'université Denis Sassou Nguesso et des logements sociaux, l'édification de la Cité internationale des affaires de Brazzaville et de douze hôpitaux généraux.

Avec une production moyenne de 1,8 million de barils par jour (bpj) en 2016

L'Angola devance le Nigeria (1,5 millions de barils par jour), et devient le plus gros producteur de pétrole du continent. Alors que le Nigeria accuse une baisse de sa production en 2016 en raison des attaques répétées d'oléoducs et de terminaux par les Vengeurs du Delta du Niger (NDA), l'Angola, qui était jusqu'à maintenant le second producteur du continent, occupe désormais la première place. Selon Reuters, le pays a augmenté de 8800 barils par jour sa production de pétrole par rapport à son niveau de juin 2016. En novembre, l'Angola a d'ailleurs largement contribué à l'augmentation de la production de brut des 14 pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui enregistrent une production record (34 millions de barils par jour).

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Trump, Poutine et franc CFA

Le 20 janvier, le premier président noir de l'histoire des États-Unis va céder la place au premier président ouvertement soutenu par le Ku Klux Klan.

Pur produit de la démocratie libérale et défenseur d'une conception du droit international guidée certes par les intérêts de l'Amérique mais aussi par la morale et la rationalité, Barack Obama quitte le Bureau ovale de la Maison-Blanche, alors qu'un impulsif ultraconservateur, capable de lâcher un Tweet vengeur à 3 heures du matin parce qu'un commentaire l'aura blessé, s'apprête à y entrer.

Avec Donald Trump et pendant quatre ans au moins, le monde entre dans l'ère de l'incertitude, dans la dictature de l'émotion et de l'instantanéité, du conspirationnisme et de la confusion entre la vérité et le mensonge. En cela, le nouveau président américain est à la fois d'hier – le populisme et ses recettes vieilles comme les démocraties – et de demain : son imprévisibilité et son absence de recul sont parfaitement en phase avec l'invasion des réseaux sociaux.

Comme dans les War Games, la géopolitique de Trump n'est pas une affaire d'intérêts classiques mais de personnalités rivales ou alliées, parfois irrationnelles, avec lesquelles il convient de «dealer» ou de faire la guerre. En réalité, personne ne sait au juste ce que sera la politique extérieure de Donald Trump, à commencer sans doute par l'intéressé lui-même.

Son entourage compte autant d'identitaires racistes et décomplexés que de néoconservateurs bellicistes orphelins de l'époque Bush, d'antisémites avérés de sionistes acharnés, de paganistes revendiqués que d'évangéliques créationnistes : ce qui sortira de ce chaudron a de quoi inquiéter a priori – c'est la seule certitude à notre disposition.

S'ENTENDRA-T-IL AVEC VLADIMIR POUTINE ?

Le maître du Kremlin est l'un des rares chefs d'État (le Turc Erdogan en fait aussi partie) avec lesquels Trump partage une grammaire et un logiciel communs : tous deux sont les produits d'eux-mêmes plus que ceux d'un système ou d'un parti ; tous deux croient en la force et à la négociation en position de force ; tous deux puisent leur popularité dans cet angle mort de l'intérêt médiatique, systématiquement oublié ou négligé, qu'est le sentiment d'humiliation – celui du peuple russe après l'effondrement de l'URSS, celui des classes ouvrière et moyenne blanches paupérisées de l'Amérique profonde – et la restauration de la puissance perdue.

NI TRUMP NI POUTINE NE CROIENT EN L'ONU

Face à ce bloc nationaliste autoritaire Ouest-Est, une Europe malade de ses faiblesses, en pleine crise d'iden-



tité, ne pèse guère. L'ONU ? Le départ de Ban Ki-moon, imposé par l'administration Bush et qui s'est depuis distingué à la fois par sa transparence et son alignement quasi total sur les États-Unis, est certes une bonne nouvelle. Son successeur, Antonio Guterres, a une vision européenne des relations internationales et une vraie capacité à comprendre la complexité du monde.

Reste que ni Trump ni Poutine ne croient en l'ONU : le premier la méprise et le second rêve de l'instrumentaliser comme au temps de la guerre froide. Paradoxalement, la Chine apparaît donc désormais comme le seul repère sûr dans cet océan d'incertitude : son jeu est réfléchi, rationnel, soumis aux règles usuelles de la géopolitique et des intérêts nationaux, bref : prévisible.

En marge de cette évolution planétaire – comme l'est, hélas, encore une bonne partie de l'Afrique – s'est tenu, le 23 décembre 2016, à Yaoundé, au Cameroun, un sommet extraordinaire des six chefs d'État de la zone Cemac. Rien de très notable en ces temps de disette financière dans la région, sauf cette information inédite que je vous livre sans commentaire : invités extérieurs à ce conclave, la patronne du FMI, Christine Lagarde, et le ministre français de l'Économie et des Finances, Michel Sapin, s'y sont rendus avec, dans leurs bagages, un plan de dévaluation du franc CFA d'Afrique centrale, celui d'Afrique de l'Ouest étant considéré comme sain.

Lagarde, en substance : « Vos réserves de change ne couvrent plus que deux mois d'importations, ce qui est incompatible avec une zone monétaire à taux de change fixe. Vos perspectives sont mauvaises, la zone Cemac se dirige vers une crise encore plus sérieuse, il faut songer à dévaluer ».

Les chefs d'État ont refusé ce coup de poignard à la veille de Noël. Mais l'épée de Damoclès est bien là, et elle restera suspendue toute l'année 2017 au-dessus de leur tête.

UNE MOBILISATION SAMEDI CONTRE LA MONNAIE EN AFRIQUE

Une manifestation contre le

franc CFA, une monnaie commune à 15 pays francophones d'Afrique de l'ouest et du centre, est prévue samedi à travers plusieurs capitales du continent et d'Europe, ont annoncé vendredi les organisateurs dans un communiqué.

«Les panafricains organisent pour la première fois, de Paris à Dakar en passant par Abidjan, Ouïdah, Londres et Bruxelles, une journée internationale de mobilisation sur le thème du franc CFA et la nécessité de se défaire de cette monnaie postcoloniale», selon le communiqué transmis à l'AFP à Abidjan.

Les organisateurs qualifient l'événement de «mobilisation inédite et historique» et expliquent aussi que le «front contre le franc des Colonies Françaises d'Afrique (CFA)» se fera à travers des conférences pour dénoncer «les effets pervers de cette monnaie postcoloniale» et réclamer «la fin de la servitude monétaire».

Le gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao), l'Ivoirien Tiémoko Koné Meyliet avait affirmé le 23 novembre dernier que le franc CFA «pouvait continuer à servir les économies» des 15 pays qui l'utilisent, rejetant les critiques sur son caractère «désuet». Créée en 1939, la zone Franc est un espace économique et monétaire d'Afrique subsaharienne, où vivent 155 millions d'habitants. Elle comprend 14 pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Centrafrique et Tchad). Le quinzième membre est l'archipel des Comores.

La monnaie commune à cette zone est depuis 1945 le «franc CFA», qui signifie «franc de la communauté financière africaine» dans l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) et «franc de la coopération financière en Afrique centrale» dans la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale).

Le «CFA», autrefois arrimé au franc français, dispose d'une parité fixe avec l'euro. Ce lien fort est considéré par beaucoup comme un gage de stabilité.

JEUNE AFRIQUE/AFP

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Nous avons le regret et la douleur de porter à la connaissance des membres de famille, amis et connaissances la mort

du Colonel KANYINDA MUZELA Aloïs Dea,



Commandant Pilote Air Forces (FARDC), survenue à Kinshasa à l'Hôpital Général de Référence (Ex : Mama Yemo) en date du samedi 07 janvier 2017.

En attendant le programme des funérailles, le deuil se tient en sa résidence au Motel Fikin - Villa n°36 – Camp des Officiers Supérieurs des FARDC.

QUE SON ÂME REPOSE EN PAIX

* **Franck LUKUSA**
* **Grégoire KABAMBA**

Communiqué Nécrologique

Monsieur Cyprien Kapuku Kabunda, journaliste au quotidien Le Potentiel, a la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances la mort de son frère aîné,



**Yves Mulumba
Kabunda**

survenue le dimanche 8 janvier 2017 en Angola, dans la province de Dundu, des suites d'une maladie.

En attendant le programme des obsèques, le deuil se tient au n°43 de l'avenue Liberté n° 43, au quartier Salongo, dans la commune de Limete.

Le programme des funérailles vous sera communiqué ultérieurement.

Ce communiqué tient lieu de faire-part

Le monde catholique à l'épreuve de Donald Trump

...Ainsi, au moment où le siège de saint Pierre est occupé par un pape venu du monde des mégalo-poles sud-américaines, les États-Unis choisissent-ils d'élire un Président qui renvoie presque de manière caricaturale à l'image du héros capitaliste, et qui s'appuie en bonne partie sur la réaffirmation de l'Amérique traditionnelle face à l'Amérique des minorités. A cet égard on notera le décalage avec la situation même au temps d'un Georges W. Bush, qui avait intégré le catholicisme dans sa synthèse conservatrice chrétienne – et dont le frère, auquel il doit en bonne partie son élection, était le gouverneur catholique de Floride, marié à une épouse d'origine mexicaine : ce même Jeb Bush, ridiculisé par Donald Trump.

Il est dès lors facile d'imaginer comment ce retour identitaire pourrait se combiner, sur le modèle évangéliste, avec des valeurs chrétiennes étroites et très conservatrices, « autoréférentielles », pour reprendre le vocabulaire du pape François. La question est d'autant plus épineuse qu'elle se croise avec les nombreux débats engendrés par la volonté du pape François d'avoir une pratique plus ouverte sur le thème de la famille – débats qui ont évidemment agité l'Église américaine. Le risque, vu du Vatican, est donc que le monde catholique américain et Washington se réconcilient autour de cet occidentalisme combattu par le pape, une crainte d'ailleurs partagée en Europe. De fait, au Vatican, le cardinal secrétaire d'État Pietro Parolin s'est contenté d'espérer au lendemain de la victoire de Trump que le Seigneur éclaire le Président élu, déclarant attendre voir comme il allait évoluer : par sa réticence, l'administration pontificale a fini par rejoindre l'attitude de François Hollande.

LE PAPE FRANÇOIS : UNE VISION ALTERNATIVE DES ÉTATS-UNIS

Et pourtant, le moins que l'on puisse dire est que le Vatican n'était guère enthousiasmé par la candidature d'Hillary Clinton [13]. Si le pape François avait pu voter aux États-Unis, peut-être aurait-il voté Bill Sanders : le candidat aux primaires démocrates a pu en tout cas brièvement rencontrer personnellement le pape le 16 avril 2016, officiellement de manière fortuite à l'occasion d'un congrès organisé l'Académie pontificale des sciences sociales dans la Résidence Sainte-Marthe. Les proches du pape François se sont d'ailleurs inquiétés des représailles d'une Hillary Clinton présidente.

Il est vrai que lors de la visite du pape aux États-Unis en septembre 2015, la sénatrice démocrate a brillé par son absence, tandis qu'en sens inverse, l'administration pontificale a refusé à plusieurs reprises à Bill Clinton une rencontre avec le pape. Pourtant, on ne peut pas dire que François n'ait pas une vision du rôle

des États-Unis dans le monde à venir. Il l'a même exprimée très clairement lors de sa visite de 2015 à l'occasion du grand discours tenu pour la première fois par un pape devant le Congrès, avec à son dos le vice-président Joe Biden et le Président la Chambre des Représentants John Boehner, tous deux catholiques.

François n'a pas hésité à comparer les législateurs américains à Moïse, en leur rappelant la nécessité de faire justice, tout en protégeant, « à travers la loi, l'image et la ressemblance de Dieu façonnées en chaque visage humain ». A partir de cette prémisse, François parle des valeurs de justice et de liberté au cœur de l'histoire américaine et d'un grand héritage commun de l'Argentine aux États-Unis : le fait d'être des descendants d'immigrés et de ne pas avoir peur des étrangers. Le pape peut ensuite développer ses idées de solidarité, de refus de l'exclusion – les observateurs ont toutefois relevé que le pape avait « oublié » de lire dans son texte la phrase rappelant que « si la politique doit vraiment être au service de la personne humaine, il en découle qu'elle ne peut être asservie à l'économie et aux finances ». L'aide aux réfugiés, la lutte contre la peine de mort sont évoquées, avant, pour finir, de parler la nécessité de protéger le mariage, les familles et les plus jeunes. Mais surtout, dans un contexte de guerres et de désordres internationaux, le pape rappelle la nécessité de refuser le recours à la violence et la haine, avant d'ajouter : « C'est quelque chose qu'en tant que peuple vous rejetez ».

Dans le fond, il ne s'agit que de l'application américaine de ce qui a été théorisé comme une « géopolitique de la miséricorde ». Si l'on reprend la vision d'ensemble du pape François, on voit une volonté très forte de refuser les alignements, de choisir un camp, pour au contraire préférer le pragmatisme, au cas par cas, de la Russie à la Chine. C'est dans ce cadre que vient prendre place la volonté d'unir Amérique du Nord et Amérique du Sud. Alors que les protestants prennent de plus en plus de place en Amérique latine, la papauté soutient le catholicisme hispanique au nord.

En sanctifiant au cours de sa visite, à Washington même, Junipero Serra, le personnage emblématique des missions californiennes de la seconde moitié du XVIIIe siècle, François rappelle qu'il a existé une Amérique du Nord catholique (et hispanique) parallèlement à celle des Pilgrim Fathers. Ce n'est donc pas un hasard si la papauté apparaît de plus en plus comme un médiateur dans les processus de paix du continent américain (Colombie, Venezuela, Cuba), tandis que François semble vouloir traiter les États-Unis comme une puissance à la population plurielle, presque un pays américain comme un autre, quoiqu'avec un groupe protestant plus consistant, à insérer dans une mon-

dialisation ouverte – vision dont on voit à quel point elle peut être éloignée de l'exceptionnalisme américain.

Mais c'est dire aussi à quel point la candidate démocrate, souvent vue comme un « faucon » était elle aussi aux antipodes du pape François. Son interventionnisme affiché, à l'image de sa politique en Lybie, était pour le moins en contradiction avec l'intervention du pape en 2013 afin d'empêcher France, Grande-Bretagne et États-Unis de bombarder le régime de Damas, option d'ailleurs finalement rejetée par le Parlement anglais et Barack Obama. La place anormale prise par la Russie au cours de la campagne électorale américaine, où Hillary Clinton a essayé de ressouder son électorat autour de la menace russe, était pour le moins un signe révélateur de cette distance.

LES CATHOLIQUES DES ÉTATS-UNIS, DES AMÉRICAINS COMME LES AUTRES

Le fait qu'Hillary Clinton fasse figure de personnalité particulièrement engagée dans la promotion des thèmes sociétaux a aussi incontestablement joué. Les milieux Lesbien, gays, bisexuels et trans (LGBT) ont été ses soutiens les plus fervents, dans un contexte où beaucoup d'électeurs, mêmes démocrates, la soutenaient plus par rejet de Donald Trump que par réel enthousiasme. Vu du Vatican, Hillary Clinton aurait très bien pu devenir une Présidente engagée à exporter, si nécessaire par la force, un modèle américain de démocratie sociétale aux antipodes de la géopolitique pontificale. La défaite aux primaires républicaines d'un Ted Cruz, voire de la candidature plus institutionnelle d'un Jeb Bush, marquent certes l'échec d'un conservatisme plus traditionnel, religieux. Toutefois, la campagne électorale américaine a aussi vu ressurgir des lignes de division très profondes qui s'étaient déjà montrées au grand jour au sein du catholicisme américain, notamment lors du débat sur l'Obamacare.

Une partie du monde associatif catholique a en effet soutenu Hillary Clinton, expliquant que la lutte contre la pauvreté et la valeur de solidarité devaient être les priorités. Avec les polémiques autour des Hispaniques, le vote catholique était dès lors certainement un vote sur lequel comptait la candidate démocrate, ce qui explique également son choix d'un colistier, Tim Kaine, ancien missionnaire au Honduras, lui-même proche de ce milieu associatif catholique. Kaine a sans doute été un peu vite présenté comme un « Pope Francis' Catholic » ; mais il a bien fait en 2013 au Sénat américain le premier discours entièrement en espagnol tenu dans cette assemblée.

Toutefois, la campagne et la personnalité d'Hillary Clinton n'ont fait que marginaliser cette ligne. Les questions sociétales sont restées importantes, notamment avec la question

des nominations à la Cour Suprême, qui peuvent orienter la politique américaine pour des années voire des décennies. Le fait pour Hillary Clinton d'être rapidement qualifiée de « candidate de Wall Street », y compris par les partisans de Bernie Sanders, n'a pu qu'aggraver la difficulté. Le 20 octobre 2016, à l'occasion du dîner annuel de charité Alfred Smith organisé au profit des associations catholiques new-yorkaises de bienfaisance, Donald Trump, hué par l'assistance, n'a pas hésité à accuser la candidate d'être venue à ce gala faire semblant « de ne pas détester les catholiques ». Les soutiens catholiques de la candidate démocrate ont vite répliqué sur le Huffington Post, appelant à faire le choix du pape François, c'est-à-dire voter Hillary.

La défaite d'Hillary Clinton

est donc d'autant plus significative qu'elle ne s'est jouée finalement qu'à peu de choses, puisqu'elle a été majoritaire en voix. Or une des raisons de la défaite est certainement son échec auprès de l'électorat catholique. La désaffection des « white catholics » était d'autant plus prévisible que ce vote n'a cessé de devenir de plus en plus républicain depuis les années 1980. Toutefois, là aussi le processus est arrivé à un point maximal, dans la mesure où l'électorat blanc catholique a fini par voter très majoritairement Trump, malgré les prises de position du pape. Or cette composante de l'électorat catholique est malgré tout encore suffisamment importante numériquement pour pouvoir, lorsque son vote est massif, dessiner une voie majoritaire. Il est encore significatif, compte tenu de la tournure de la campagne, que même l'électorat hispanique ait tout de même voté à 26% en faveur de Donald Trump : non seulement Hillary Clinton fait moins bien auprès de cet électorat qu'Obama, mais elle fait à peine mieux qu'Al Gore en 2000.

L'élection est donc un échec pour la vision de la mondialisation portée par Hillary Clinton. Les catholiques américains ont eux aussi montré, à leur manière, que les États-Unis ne peuvent pas devenir, électoralement parlant, une constellation de minorités diverses uniquement coalisées, le temps d'une élection, par un parti – ou du moins que cela ne suffit pas à remporter une élection et, sans doute, à mener une politique. La défaite électorale d'Hillary Clinton est justement due à son incapacité à créer un rassemblement large, en particulier vers les catholiques, chose qu'avait su faire Barack Obama, porté par une vague d'enthousiasme, même si l'élection de 2016 montre aussi ce qu'a pu avoir d'instable ce mouvement. C'est certainement aussi une défaite pour un catholicisme américain libéral qui avait choisi Hillary Clinton, désavoué par les électeurs.

PAR THOMAS TANASE (DIPLOWEB)
A SUIVRE

CAN 2017 : Junior Kabananga absent de la liste officielle de la CAF

L'international congolais, Junior Kabananga d'Astana au Kazakhstan, ne jouera pas la CAN 2017 avec les Léopards. Son nom ne figure pas sur la liste officielle de la CAF, publiée le lundi 9 janvier 2017.

ARMEL LANGANDA

Quatre jours du démarrage de la 31^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des nations Total Gabon 2017, la Confédération africaine de football (CAF) vient de publier les listes définitives de toutes les seize sélections qualifiées. A la surprise générale, le nom de Junior Kabananga d'Astana/Kazakhstan ne figure pas sur la liste des Léopards, alors qu'il a été retenu par le sélectionneur principal, Jean-Florent Ibenge.

Pour des raisons stratégiques, le sélectionneur des Léopards Jean-Florent Ibenge avait préféré une liste de 24 Léopards. Junior Kabananga faisait bel et bien parti du groupe. A en croire une source proche de la sé-



Les Léopards de la RDC démarrent la Coupe d'Afrique des nations « Gabon Total 2017 » contre les Lions de l'Atlas du Maroc, le lundi 16 janvier 2017, au stade d'Oyem

lection, le coach aurait levé l'option de rappeler Junior Kabananga suite à la petite blessure de Dieumeri Mbokani. C'est pour cette raison qu'il a préféré publier une liste des 24 Léopards au lieu de 23 comme exigé par la CAF.

Par conséquent, l'attaquant

congolais d'Astana est dans l'obligation de faire ses valises pour rentrer dans son club au Kazakhstan. Une fois de plus, Junior Kabananga vient de rater sa chance de jouer la Coupe d'Afrique des nations sous le maillot de l'équipe nationale de la RDC. En l'absence de Bolaisie, Ibenge va dé-

sormais compter, en attaque, sur Bakambu, Mbokani, Mubele, Botaka, Bokila et Bolingi.

Les Léopards de la RDC démarrent la Coupe d'Afrique des nations « Gabon Total 2017 » contre les Lions de l'Atlas du Maroc, le lundi 16 janvier 2017, au stade d'Oyem, au Gabon. Un match qu'il faudrait prendre très au sérieux pour se mettre à l'abri avant la deuxième journée qui s'annonce rude face aux Eléphants de la Côte d'Ivoire.

Les Léopards seront en face d'une jeune équipe marocaine absente de la scène africaine lors de deux dernières éditions successives de la CAN. Sur papier, l'équipe d'Ibenge, composée dans la majeure partie des joueurs évoluant en Europe, part favorite pour cette rencontre de la première journée du groupe C.

IBENGE OPTIMISTE

A en croire le coach Ibenge, la RDC se trouve dans un groupe à haut risque qui a en son sein, le tenant du titre (la Côte d'Ivoire). Avant d'affronter les Eléphants le 20 janvier pour le compte de la deuxième journée, le coach Ibenge compte remporter son premier match pour éviter le pire.

Sans doute, les Marocains comptent sur l'expertise de leur entraîneur, le français Hervé Renard. Ce dernier a remporté la dernière CAN avec les Eléphants de la Côte d'Ivoire. Un entraîneur expérimenté qui fait toujours des bons résultats.

Ça sera un duel des entraîneurs qui se croiseront pour la deuxième fois dans une phase finale de la CAN. En demi-finale de la CAN 2015, la Côte d'Ivoire a battu la RDC sur le score de 3-1.

Dans le même groupe, la Côte d'Ivoire croisera le Togo le même jour en première explication dans les mêmes installations sportives. Dirigée par le Français Michel Dussuyer, la sélection Ivoirienne garde son optimisme de pouvoir défendre son titre. Face aux Eperriers supervisés par un autre Français, Claude Le Roy, la balance reste penchée du côté ivoirien vu la qualité des joueurs dont dispose le technicien français.

Le calendrier de la CAN 2017

1ère journée :

14 janvier – Groupe A

Gabon – Guinée-Bissau, 17h à Libreville

Burkina Faso – Cameroun, 20h à Libreville

15 janvier – Groupe B

Algérie – Zimbabwe, 17h à Franceville

Tunisie – Sénégal, 20h à Franceville

16 janvier – Groupe C

Côte d'Ivoire – Togo, 17h à Oyem

RD Congo – Maroc, 20h à Oyem

17 janvier – Groupe D

Ghana – Ouganda, 17h Port-Gentil

Mali – Égypte, 20h Port-Gentil

2ème journée :

18 janvier – Groupe A

Gabon – Burkina Faso, 17h à Libreville

Cameroun – Guinée-Bissau, 20h à Libreville

19 janvier – Groupe B

Algérie – Tunisie, 17h à Franceville

Sénégal – Zimbabwe, 20h à Franceville

20 janvier – Groupe C

Côte d'Ivoire – RD Congo, 17h à Oyem

Maroc – Togo, 20h à Oyem

21 janvier – Groupe D

Ghana – Mali, 17h à Port-Gentil

Égypte – Ouganda, 20h à Port-Gentil

3ème journée :

22 janvier – Groupe A

Cameroun – Gabon, 20h à Libreville

Guinée-Bissau – Burkina Faso, 20h à Franceville

23 janvier – Groupe B

Sénégal – Algérie, 20h à Franceville

Zimbabwe – Tunisie, 20h à Libreville

24 janvier – Groupe C

Maroc – Côte d'Ivoire, 20h à Oyem

Togo – RD Congo, 20h à Port-Gentil

25 janvier – Groupe D

Égypte – Ghana, 20h à Port-Gentil

Ouganda – Mali, 20h à Oyem

Quarts de finale : 28 et 29 janvier

Demi-finales : 1er et 2 février

Match pour la 3^{ème} place : 4 février

Finale : 5 février.

Didier Drogba refuse de revenir à Marseille

Une seule saison à l'Olympique de Marseille (2003-2004) et Didier Drogba s'en est allé. Parti à Chelsea où il a passé huit ans, l'attaquant ivoirien a toujours été annoncé de retour à l'OM, surtout après son départ du club londonien. Mais cela n'a jamais été fait.

Au micro de nos confrères de Canal+ et dans l'émission Canal Football Club, le désormais ex-joueur de l'Impact Montréal revient sur le sujet et donne, sans langue de bois, les raisons pour lesquelles son retour à Marseille n'a jamais été fait.

« Ça ne dépendait pas que de moi », a-t-il assuré avant de laisser entendre qu'il ne pouvait pas revenir à Marseille avec le risque de gagner moins que ce qu'il gagnait à Chelsea. « Vous faites partir un joueur, il grandit, financièrement il gagne bien sa vie, et vous voulez

qu'il revienne et divise son salaire par deux ? », se demande-t-il. Et d'asséner : « Qui travaille pour gagner moins ? ».

Même si son refus de revenir à l'OM malgré son amour pour ce club n'a pas été fait, Drogba dit avoir fait ce qu'il faut pour que ça se fasse. « J'estime avoir fait ce qu'il fallait pour que ça puisse se faire », a-t-il lâché, sans mentionner jusqu'à quel niveau il s'est impliqué pour revenir chez les Phocéens.

En dépit de ses 39 ans, Didier Drogba espère toujours revenir un jour dans le club qui l'a révélé au monde entier. « J'espère pouvoir un jour tenir ma promesse », confie-t-il en ajoutant que ça peut se faire.

LePotentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Olivier Dioso 082 516 48 03
Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Paulin Nkongolo 085 395 42 26

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



«Mikanda Awards» : la palme d'or prévue le 4 février 2017

Auteurs et maisons d'édition qui ont souscrit à ce prix littéraire ont encore moins d'un mois pour connaître leur sort.

BIENVENU IPAN

L'agence conseil en communication Interkinois avait lancé, l'année dernière, l'appel à candidatures pour la première édition du prix littéraire « Mikanda Awards ». La date buttoir pour le dépôt des candidatures était fixée au jeudi 1^{er} décembre 2016.

Auteurs et maisons d'édition intéressés à ce prix ont fait parvenir leurs candidatures par mail à mikandaawards@interkinois.com ou en dur dans une enveloppe A4, à American Corner, situé dans l'enceinte de l'Université protestante au Congo (UPC).

La remise des prix aura lieu le samedi 4 février 2017 à 19heures. Près de dix catégories seront récompensées au final. Pour la catégorie « Essai », il y a guide et manuel scolaire ; livre jeunesse et Bande dessinée (un ouvrage destiné au moins de 18 ans, dont l'auteur a moins



de 18 ans ou une BD) ; lyrics (un texte chanté) ; nouvelle et récit (une nouvelle, un recueil de nouvelles ou un récit) ; poésie (un recueil de poésie) ; premier livre (le premier livre d'un auteur) ; prix du jury (un auteur célèbre pour l'ensemble de son œuvre, une maison d'édition pour son implication dans la publication des nouveaux auteurs ou encore une personne qui pose un geste noble profitable au monde de la littérature) ; ro-

man ; théâtre (une pièce de théâtre).

L'année littéraire a été lancée du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016. Selon les organisateurs, Mikanda Awards vise à promouvoir le monde littéraire en République démocratique du Congo. C'est également l'occasion de réunir toute la grande famille littéraire, à travers sa diffusion dans les médias.

Editeur, écrivain ou musicien avec un livre ou lyrics

publié pendant l'année du lancement de l'appel à candidatures ont également pu prendre part à ce prix littéraire. Dans leurs dossiers de demande d'inscription, les candidats ont fourni des renseignements nécessaires suivants : titre d'ouvrage, date de publication, auteur, année de naissance, genre, éditeur ou producteur (pour la catégorie Lyrics), contacts : téléphone - mail - adresse facebook.

Le Kenya va connecter 1000 collèges à l'Internet haut débit

Francis Wangusi, le directeur général de l'Autorité des communications du Kenya (CAK), a révélé dernièrement que le gouvernement va investir la somme de 500 millions de shillings (4,9 millions de dollars US) pour connecter 1000 collèges à Internet haut débit. Le patron de l'organe de régulation du marché télécoms s'exprimait au cours de la cérémonie de levée de fonds organisée au collège Mulanthakari Day, dans le Comté de Meru, pour la construction d'un réfectoire.

Selon le directeur général de la CAK, les 1000 premiers collèges qui bénéficieront d'un accès à Internet haut débit ne représentent qu'une partie du projet de connexion à Internet des 7000 collèges que compte le pays d'ici dix ans. L'objectif est de promouvoir l'e-éducation et de donner aux élèves des zones urbaines et rurales les mêmes chances de réussite. Sur les 1000 collèges qui bénéficieront bientôt de la connexion à Internet haut débit, 894 ont déjà été identifiés par le mi-



nistère de l'Éducation, de la Science et des technologies.

Francis Wangusi a, par ailleurs, demandé au ministère de l'Éducation et aux différentes entités intervenant dans ce secteur de garantir aux collèges sélectionnés un accès à l'électricité et un laboratoire informatique pour exploiter au mieux la con-

nexion à Internet.

L'introduction par le gouvernement kényan de l'Internet dans les collèges entre dans le cadre de sa politique de vulgarisation de l'usage des TIC au niveau des jeunes. Le pays prépare ainsi sa jeunesse à la révolution numérique dans laquelle le monde est engagé. Au ni-

veau des écoles primaires, le gouvernement a mis l'accent sur l'initiation des plus jeunes à l'utilisation de l'outil informatique.

Un programme de distribution d'ordinateurs portables dans les écoles primaires du pays est actuellement en cours.

AGENCE ECOFIN/B. IPAN

Primature : le Rassemblement évite le piège de la division

Ils sont rares des gestes de galanterie dans la classe politique congolaise. Très souvent, les acteurs politiques congolais nous ont habitués à des chamailleries et crocs en jambes entre eux. La sagesse avec laquelle les composantes du Rassemblement ont géré la question de la primature pousse à l'admiration des cadres de cette plateforme de l'Opposition.

LE POTENTIEL

La République démocratique du Congo doit vite régler ses problèmes et sortir de la crise née de l'absence d'élections dans les délais constitutionnels. L'accord du 31 décembre 2016, facilité par la CENCO, a le mérite d'être un compromis global et inclusif que tous les acteurs majeurs de la classe politique et de la Société civile congolaise approuvent. Cependant, au lendemain de sa signature, cet accord a subi des attaques de toutes parts, mettant en mal son application.

Outre la polémique née de la signature « sous réserve » de la Majorité présidentielle et les ambitions démesurées d'Eve Bazaiba qui a voulu piloter le Comité national de suivi de l'accord, en lieu et place de l'opposant historique Etienne Tshisekedi, il y a eu la question de la primature que le compromis

du Centre interdiocésain confie expressément au Rassemblement.

Félix Tshisekedi Tshilombo a donné le ton le premier en disant clairement que le poste de premier ministre devrait revenir à l'UDPS. Cette déclaration a créé des vagues jusque dans la Majorité présidentielle où certains cadres voyaient d'un mauvais œil que l'UDPS s'accapare aussi de la primature en plus du Comité national de suivi de l'accord, espérant pousser indirectement les autres forces du Rassemblement à réclamer le même poste. C'était sans compter avec la sagesse des cadres de cette plateforme de l'Opposition.

LE PIÈGE DÉJOUÉ, ET APRÈS...

Le Rassemblement est composé, de l'UDPS et de ses alliés, du G7, de la Dynamique de l'Opposition et de l'Alliance pour l'alternance (AR).

Une après l'autre, ces composantes ont levé l'équivoque sur cette question de la primature qui, pour certaines méchantes langues, devrait diviser le camp de l'Opposition.

Le G7, ce regroupement des partis qui ont quitté la Majorité présidentielle en septembre 2015 pour rejoindre l'Opposition, ne s'est pas fait prier pour lever toute équivoque sur la question de la primature. Cette composante ne trouve pas d'inconvénient que le prochain Premier ministre qui sera nommé à la suite de l'accord du 31 décembre soit issu de l'UDPS, parti d'Etienne Tshisekedi.

« Nous acceptons que l'UDPS puisse nous proposer un candidat Premier ministre », a déclaré samedi 7 janvier Pierre Lumbi, président du G7. Pour lui, le prochain Premier ministre doit être issu d'« un parti solide ». « Nous espérons que tous les amis comprendront que nous avons intérêt à ce qu'un Premier ministre sorte d'un parti fort. Et le premier de ces partis, c'est l'UDPS », a déclaré sans ambages Pierre Lumbi, au grand étonnement de tous

ceux qui s'attendaient à ce qu'une guerre féroce entre les composantes du Rassemblement sur la question.

Le G7 a été suivi par l'AR (Alliance pour l'alternance), une composante qui soutient la candidature de Moïse Katumbi. Les cadres de l'AR non plus ne sont pas opposés à ce que l'UDPS propose un candidat pour le poste de Premier ministre, conformément à l'Accord du 31 décembre 2016.

Tout récemment, c'est au tour de la Dynamique de l'opposition de refuser de prétendre à la primature, question de préserver l'unité du Rassemblement.

Un dénouement plutôt heureux sur une question qui, si elle n'était pas gérée avec sagesse, aurait, sans nul doute, divisé la plateforme la plus représentative de l'Opposition congolaise. Tout le mérite doit être reconnu aux cadres du Rassemblement qui ont privilégié l'intérêt supérieur de la nation aux visées partisans, en ce moment où le peuple congolais veut qu'on applique le plus vite possible l'accord du 31 décembre 2016.

Mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre : l'étape « la plus difficile », selon la CENCO

La Conférence épiscopale nationale du Congo ne cache pas que l'étape d'harmonisation des arrangements particuliers est la plus difficile. Ici, il s'agira de se partager les postes entre plateformes politiques. Déjà, la Cenco craint que les appétits égoïstes de certains acteurs politiques ne compliquent davantage les négociations. Entre-temps, le temps presse et l'Accord du 31 décembre 2016 doit être appliqué en commençant, notamment, par un compromis sur le gouvernement.

« Après la première phase qui consistait en la signature de l'accord, la seconde, la plus difficile, a commencé », affirme le vice-président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), Mgr Fridolin Ambongo.

L'archevêque de Mbandaka-Bikoro l'a dit, samedi 7 janvier, au chef-lieu de la province de l'Equateur. Il a admis que la seconde partie des négociations directes entre acteurs politiques pour la mise



Les évêques de la Cenco, avec de g. à d., Nicolas Djomo, Marcel Utembi, Fridolin Ambongo, François-Xavier Maroy et, en arrière-plan, Fidèle Nsielele.

en œuvre effective de l'Accord du 31 décembre est la plus cruciale : « Là, il faut discuter avec les politiciens. Et, c'est la partie la plus difficile parce que là, il s'agit de la mise en application d'un accord. Ça signifie : donner des postes à des plateformes

politiques. Ça signifie aussi : mettre des noms sur les postes; et quand on commence à toucher à des personnes, les susceptibilités montent à la surface et aussi les intérêts égoïstes ».

Mgr Fridolin Ambongo a également reconnu que

« l'accord du 31 décembre est vraiment le fruit, la conjugaison des prières de tous les coins du Congo, même de l'étranger ».

Les parties prenantes aux négociations directes du Centre interdiocésain vont déposer à la médiation leurs propositions d'arrangement particulier pour la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre.

A ce stade, seul Vital Kamerhe de l'UNC a déposé ce document au nom de l'opposition politique signataire de l'accord du 18 octobre. La Majorité présidentielle s'est réunie samedi pour adopter sa liste des propositions.

La Société civile et le Rassemblement ont achevé l'harmonisation de leur liste commune le même samedi. Selon des sources concordantes, les travaux reprennent mardi 10 janvier au Centre interdiocésain puisque les évêques partis dans leurs diocèses depuis le week-end, regagnent Kinshasa à partir de lundi 8 janvier.

RO/LP

APOSTROPHE

Il n'y aura rien !

BEN-CLET

9/12/2016

« Il n'y aura rien ! Il n'y aura rien ! ». Ce refrain a été répété à maintes reprises avec arrogance, sur un air sarcastique, par d'honnêtes plaisantins. C'était à l'avant-veille de l'émblématique 19 décembre 2016.

L'opinion aimerait savoir, aujourd'hui, s'il ne s'était effectivement rien passé ce jour-là. Dans tous les cas, la réponse à cette interrogation est fonction du degré de malhonnêteté de celui qui y répond.

La vérité est qu'il s'est passé pas mal de choses inacceptables. Pour ne pas effaroucher les Apostrophiles, voire les Apostrophobes, voici un échantillon de quelques cas anecdotiques.

En vérité, ce jour-là, le soleil s'est nonchalamment levé à l'est pour se coucher à l'ouest, comme le jour où Hitler se suicida en Allemagne ; comme le jour où Little boy cracha un champignon de feu sur Hiroshima le 6 août 1945 ; comme le jour où Mobutu s'exila.

En vérité, ce jour-là, la République a pleuré des dizaines de ses fils et filles arrachés à la vie, par des balles crachées par des armes de guerre.

En vérité, ce jour-là, la République a été contrainte de mobiliser des milliers de policiers et de soldats à travers le pays, pour faire face à d'éventuels manifestants pro-démocratie en colère.

En vérité, ce jour-là, la République a débloqué des sommes extra-budgétaires en vue de motiver les troupes déployées ça et là.

En vérité, ce jour-là, la République a été plongée dans une ville morte « nationale » : pas de commerce, pas de trafic routier, pas d'écoles, pas d'administration.

En vérité, ce jour-là, la République a coupé les réseaux sociaux, les ennemis jurés de « sa » démocratie. Avec tout ça, vous dites que rien ne s'était vraiment passé ?